

APPRO/COLLECTE

CLASSEMENT DES 300^{ers} NÉGOCE ET COOPÉRATIVES EN FRANCE

DÉCRYPTAGE

Tout savoir sur les
31,87 Mds€ de chiffre
d'affaires de la distribution

EXCLUSIF

Les podiums
par région



ÉDITO

Anne GILET
responsable du numéro

QUEL DYNAMISME !

Il y a un an, en bouclant le mag 2020, nous nous demandions quel serait l'impact du premier confinement qui commençait tout juste. Personne n'imaginait qu'un deuxième suivrait et un troisième dans certaines régions. Malgré tous les changements et adaptations de vos entreprises ces derniers mois, le monde de l'appro-collecte a tenu bon. Coopératives et négociés ont, une nouvelle fois, fait preuve de dynamisme. Unions, rachats, déploiement de nouvelles filières, mise en place de la séparation du conseil et de la vente, réorganisation des organigrammes... les dossiers à gérer ont encore été nombreux ces derniers mois. Nous vous proposons, au travers de ces pages, de dresser un bilan et, surtout, de se projeter dans l'avenir. Analyses, indicateurs, témoignages, tendances, classements, podiums par région... autant d'éléments pour comprendre les enjeux des mois à venir, identifier les défis à relever et situer votre entreprise parmi les 300 répertoriées. Bonne lecture ! ☺

À LIRE DANS CE NUMÉRO

ANALYSE

P.3 Rester agile pour ne pas subir

MANAGEMENT

P.8 Directeur général,
un poste très chahuté

ENQUÊTE

P.11 Les facteurs d'évolutions
de l'appro-collecte

EXCLUSIF

P.13 Les podiums par régions

DÉCRYPTAGE

P.15 Tout savoir sur les
31,87 milliards d'euros de l'appro-collecte

ANALYSE

P.19 Séparation conseil/vente,
et maintenant ?

PERSPECTIVE

P.23 Le carbone, un débouché prometteur

L'ACTUALITÉ EN BREF

P.26 Douze mois très intenses

LE CLASSEMENT

P.30 Panorama des 300 premières
entreprises françaises d'appro-collecte

P.40 Les 100 premiers de l'appro

P.42 Les 100 premiers de la collecte

ANNUAIRE

P.44 Index des 300 coopératives
et négociés du classement

Référence agro est une publication de : Terre-écros - 3 rue Lespagnol, 75 020 Paris Tél. : 01 47 70 19 97 - (www.terre-ecros.com)
Mails sur le principe : p.nom@terre-ecros.com • Numéro de commission paritaire : 0925 X 91842 • Directeur de la publication : Thomas Turini
Responsable du numéro : Anne Gilet • Journaliste : Stéphanie Ayrault • Publicité et abonnements : Julia Even • Directeur commercial : Albert Butet
Toute reproduction du contenu de Référence agro est interdite sans l'accord de l'éditeur.



La logistique est un point clé des entreprises de collecte. Certaines n'hésitent pas à s'unir pour déployer leurs projets.

RESTER AGILE pour ne pas subir

Si la France semble tourner au ralenti depuis un an, le bilan des douze derniers mois du monde de l'agro-collecte nous montre qu'il n'en est rien pour les coopératives et les négoce. De nombreux projets ont vu le jour, d'autres sont en préparation. Chacun innove pour rester en phase avec les attentes sociétales et réglementaires. Pas toujours simple !

Par **Anne Gilet**

Que retenir de ces douze derniers mois ? Une pandémie mondiale, une récolte en retrait de près de 30 %, une pression réglementaire qui, elle, n'a pas fléchi, la mise en place de la séparation du conseil et de la vente des produits phytosanitaires... Stop, n'en jetez plus ! Car l'année passée a également vu naître de belles initiatives : un élan de générosité spontanée du

monde agricole pour livrer masques et EPI aux services hospitaliers, une adaptation de chaque maillon de la chaîne pour assurer le rôle nourricier du monde agricole, des consommateurs reconnaissants et se tournant de plus en plus vers des origines locales... Lors des assemblées générales de fin d'année, organisées en visio-conférence, tous les présidents des coopératives ont salué la solidarité, l'esprit

d'initiative et la résilience dont ont fait preuve leurs salariés et leurs adhérents. Même satisfaction du côté des négociants.

LA COVID A CHANGÉ LA DONNE

Dès le premier confinement, toutes les structures, quelle que soit leur taille, ont innové pour s'adapter. La communication avec les clients ...

a certes évolué, avec notamment la montée en puissance du digital, mais ne s'est jamais interrompue. Certaines habitudes, prises depuis le premier confinement, pourraient même être conservées. Le 3 décembre, Valfrance organisait ses traditionnelles assemblées de section en même temps, en visio-conférence. « *Près de 200 agriculteurs se sont connectés pendant deux heures, dont certains qui ne se déplaçaient pas forcément les autres années en présentiel*, constate Christophe Grison, le président. *Le jeu des questions/réponses par SMS a été également très apprécié. D'où l'idée, pour l'assemblée générale de l'année prochaine, de proposer les deux formules : en présentiel ou en visio.* » Pour autant, tous regrettent les moments conviviaux, post-AG.

DES RAPPROCHEMENTS ENCORE EN VUE

Cette campagne particulière n'a pas ralenti les projets de certaines entreprises de s'unir ou de plancher sur un éventuel rapprochement. Le plus marquant de ces derniers mois, celui de Soufflet et d'InVivo (cf p.7), annoncé en janvier 2021. Ils ne sont pas les seuls à vouloir lier leurs destins. Les coopératives Altitude (15) et Capel (46) comptent en faire de même dans les mois à venir. L'union de GPS (04) et d'Alpesud (04), sous le nom de Duransia, sera effective le 1er juillet 2021. D'autres structures ont déjà franchi le pas. En reprenant

Après une récolte 2020 en net recul, jusqu'à plus de 30 % dans certaines régions, les bilans de l'exercice 2020/21 devraient redistribuer les places de nos classements de l'appro-collecte.

TOP 10 COLLECTE

Tonnages collectés en 2019, en Mt

CHEZ LES COOPÉRATIVES

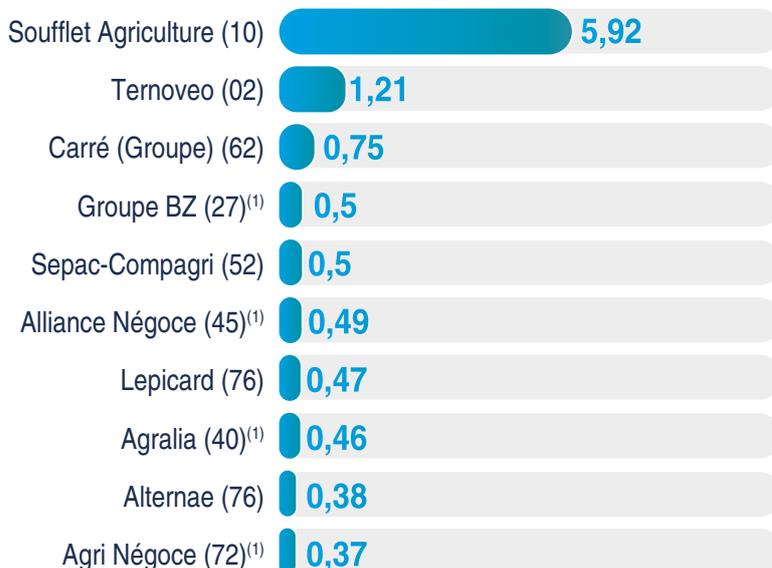
Axéréal, Vivescia et Natup conservent leur place sur le podium du Top 10 de la collecte. Dans un mouchoir de poche derrière, Cérésia, Agrial et Terrena avec des volumes collectés compris entre 1,7 et 1,8 Mt. A elles 10, ces coopératives ont, en 2019, collecté près de 20,75 Mt, soit 1,35 Mt de plus qu'en 2018.



(1) Y compris les filiales négoce (2) Estimation Référence agro

CHEZ LES NÉGOCE

En un an, le Top 10 des négoce reste conforme à celui de l'an passé. Seule évolution, l'entrée d'Alternae au détriment de Gustave Muller. Le tonnage collecté par ces structures en 2019 dépasse les 11 Mt, contre 10,68 Mt en 2019. Soufflet affirme sa place de leader avec 300 000 t collectées en plus en un an.



(1) Chiffres publiés en 2020

la Coop L'Avenir (44), Cavac (85) étend son territoire au Nord de la Vendée. Chez les négoce aussi, les annonces se sont enchaînées : Jeudy (03) a racheté son voisin Dodat (03), Buchou (79) est passé dans le giron de Lamy-Bienaimé (79), Perret (32) a acquis Couturier (84), Bellanné (79) en a fait de même d'Acti (44), tout comme Sodepac (47) avec Larrieu (64). Au vu du nombre de départs en retraite programmés dans les années à venir à la tête des négoce, le rythme des reprises ne devrait pas ralentir.

LES LEADERS RESTENT LEADERS

Des changements à venir qui modifieront sans aucun doute nos classements. En tête des « 300 premières entreprises françaises d'appro-collecte », cette



Covid oblige, la majorité des assemblées générales des coopératives se sont tenues à distance en visio-conférence.

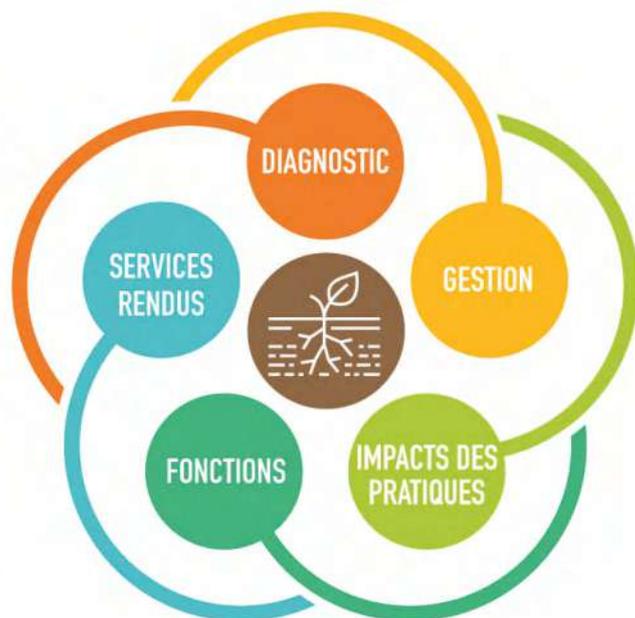
année encore, Agrial (cf tableau p 30). Avec un chiffre d'affaires de 2,329 Mds€ pour l'activité coopérative, le groupe se place devant Soufflet, Terrena, Eureden et Axérial. Ces données reflètent les bilans des exercices 2019/20 et donc de la récolte 2019. Mais

avec une baisse de la collecte de plus de 30 % dans certaines zones en 2020, associée à de fortes hétérogénéités régionales, des chamboulements sont à prévoir l'année prochaine car le bilan de l'exercice 2020/21 est annoncé très tendu. Dans les Top 10 ...

7 avril 2021 - WEBINAIRE LES MATIÈRES ORGANIQUES DANS LES SOLS AGRICOLES

comifer

Comité Français d'Étude et de Développement
de la Fertilisation Raisonnée



Diagnostic et gestion
Fonctions et services rendus

Consulter le programme
S'inscrire au webinaire

Mercredi 7 avril 2021 - 9h-17h30
17 partenaires
Participation sur inscription payante

<https://comifer.asso.fr>

de l'appro et de la collecte, peu d'évolutions notables à souligner. Les leaders conservent leur position.

CHACUN SE CHERCHE

Au cours de l'année 2020, nombreuses sont les entreprises à avoir dévoilé leurs projets à 3, 5, 7 ou 10 ans. Parmi elles, Dijon Céréales et son plan « Demain » pour les cinq ans à venir, afin de « réduire les charges de 15 %, augmenter les performances et la compétitivité pour redistribuer du dividende à l'adhérent ». Le « Transform 2024 » de Lorca inclut cinq postes stratégiques : l'innovation, le digital, la RSE, l'ancrage territorial et la performance. D'ici à 2025, Vivescia compte « reconnecter les fermes aux filiales, accélérer les démarches de filières en écoutant les attentes des clients et des consommateurs », tandis qu'Eureden souhaite, dans les



SOUFFLE DE JEUNESSE À LA TÊTE DES ENTREPRISES

Le 1^{er} avril, Maximilien Carré (photo), deviendra, à 32 ans, le gérant du groupe éponyme. Une structure au chiffre d'affaires de 249 M€, dans le Top 5 des négoce français. Il succède à son père, Frédéric, qui a occupé ce poste durant 28 ans. Un challenge qui ne l'effraie pas car il se sait « très bien entouré » au niveau de la direction et bien conseillé par son père. Dans le monde des coopératives, les « 40 ans et moins » ont également fait leur place aux postes de direction : Estelle Thibault à la Scara, Frédéric Ozanne à la coop de Boisseaux, Mathieu Guiho chez Sèvre-et-Belle, Olivier Cowez à la Scar... Des jeunes quarantennaires attachés à leur territoire et soucieux d'accompagner les projets de leurs entreprises.

TOP 10



Chiffre d'affaires appro en M€
(engrais, phytos, semences,
alimentation animale, autres)

CHEZ LES COOPÉRATIVES

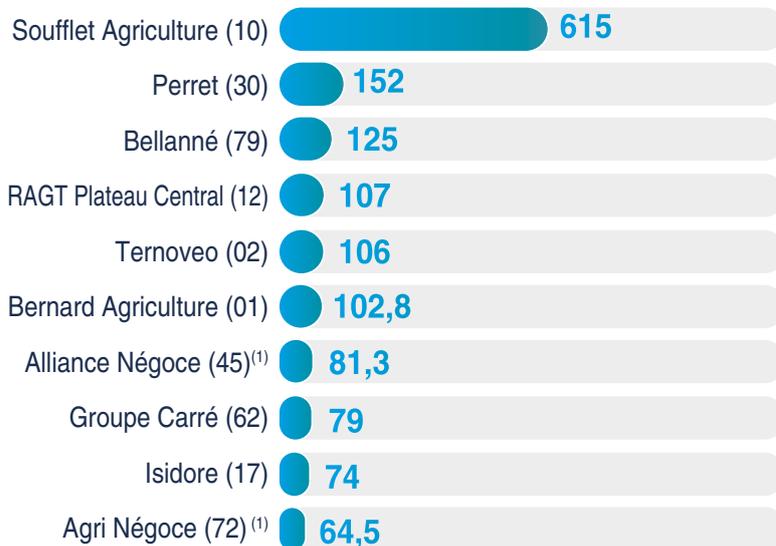
Plusieurs entreprises ne nous ont pas communiqué leur chiffre d'affaires appro. Pour que ce Top 10 soit pertinent, nous avons estimé judicieux de les placer quand même dans ce classement. Nous avons tenu compte des bilans communiqués les années précédentes pour affiner nos estimations. Au final, peu de changement comparé au Top 10 de l'an passé. Seules évolutions : Natup passe de la 9^e à la 10^e place tandis que Cérésia (10^e en 2020) cède sa place à Océalia.



(Estim) : estimation faite par Référence agro

CHEZ LES NÉGOGES

Les années se suivent... et se ressemblent ! Le classement 2021 est identique au Top 10 de 2020. Avec un chiffre d'affaires appro de 615 M€, le groupe Soufflet reste largement en tête chez les négoce. La plupart des entreprises voient la valeur de leur activité appro légèrement augmenter cette année : 152 M€ pour Perret (contre 146,5 M€ l'an passé), 107 M€ pour RAGT (contre 106 M€), 102,8 M€ pour Bernard Agriculture (96,2 M€ en 2020)...



(1) Chiffres publiés en 2020

INVIVO/SOUFFLET, UN COLOSSE EN CONSTRUCTION

L'annonce, le 13 janvier 2021, de la possible reprise du négoce Soufflet par le groupe InVivo, restera à n'en pas douter l'actualité de l'année. Sur ce coup-là, les deux acteurs ont su faire preuve de discrétion d'où la difficulté, pour bon nombre d'adhérents ou de concurrents de l'union, de digérer l'information. L'opération, colossale, génère logiquement questions et inquiétudes. Le dossier est désormais





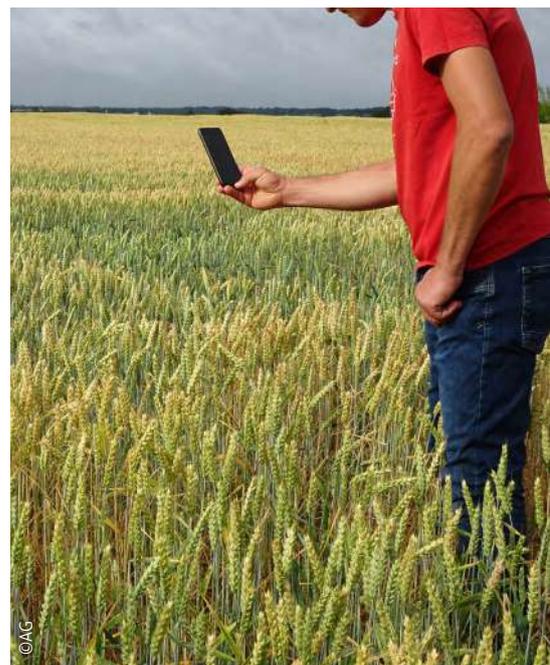
Pour Jean-Michel Soufflet, le président du directoire du groupe, il s'agit « d'une transmission et non d'une cession »

un tel fleuron sur le sol national – Soufflet reconnaît avoir été convoité par des acteurs de dimension internationale – d'autres, en off, n'hésitent pas à souligner leurs inquiétudes. Quelle stratégie sera mise en place sur le terrain ? Les 192 coopératives adhérentes à InVivo deviendront-elles concurrentes de leur union ? Soufflet va-t-il se séparer de ses silos, de ses sites portuaires, de ses usines ? Qui pour les racheter ? Quelle réaction des clients de Soufflet, fervents défenseurs pour la plupart de la spécificité négoce ? Les « petits » négociants pourront-ils profiter de cette situation en récupérant quelques clients ? Le groupe Soufflet n'a pas souhaité répondre à nos questions. Pour rassurer les inquiets, Jean-Michel Soufflet, le président du directoire du groupe, évoque dans une ITW à la presse locale, « une transmission et non une cession de son entreprise », précisant souhaiter « le maintien de la marque et de ses talents ». Il prévoit d'ailleurs, durant les deux ans à venir, de rester dans les murs pour accompagner la mise en musique du projet. L'opération pourrait être bouclée d'ici à la fin de l'année.

sur le bureau des autorités des concurrences européenne et française. Un document qui doit prendre un peu de place par la diversité des activités des deux groupes. Avec un chiffre d'affaires de 10 Mds€, 90 sites industriels, 12500 salariés, une présence dans plus de 30 pays, InVivo/Soufflet deviendrait la 4e plus importante coopérative européenne derrière l'allemande Baywa (17 mds€), le néerlandais FrieslandCampina (11,3 Mds) et le scandinave Arla Foods (10,5 Mds€), d'après les chiffres d'une étude du consultant Olivier Frey. Un mastodonte français, leader dans l'industrie des grains (meunerie, malterie), qui se renforcerait, entre autres, sur les dossiers du numérique et de l'agriculture de précision.

Des questions en suspens

Si, en pleine lumière, beaucoup évoquent une chance pour l'agriculture française de conserver



La quête de relais de croissance passera par le déploiement de nouvelles filières, pilotées via des modes de production innovants.

sept ans à venir, « trouver de nouveaux relais de croissance, déployer marques et labels (bio, HVE...), étendre ses réseaux de distribution (circuits courts, vente directe, e-commerce...) ». Chacun se cherche pour s'adapter aux attentes sociétales, aux contraintes réglementaires (stockage sans insecticide par exemple), à l'évolution du climat, au changement inévitable des modèles de production, moins gourmands en intrants, au déploiement du digital... La dynamique est amorcée dans de nombreuses régions. Reste à la concrétiser. ☺

AMALTIS
fertilisants



RÉACTIVITÉ

BIOSTIMULANTS

SUR-MESURE

EFFICACITÉ

FERTILISANTS

FRANÇAIS

SPÉCIALITÉS

ÉCO-RESPONSABILITÉ

SERVICES

PROXIMITÉ

DIRECTEUR GÉNÉRAL, un poste très chahuté

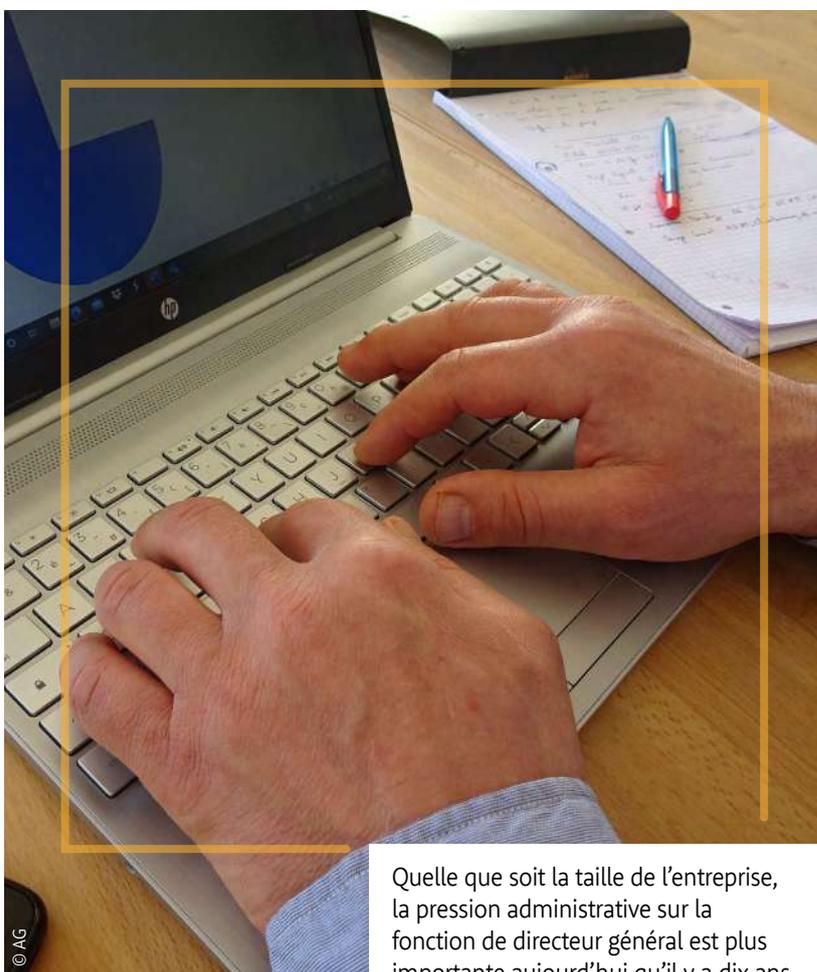
La fonction de directeur général est-elle toujours très convoitée ? Pas sûr. Entre départs volontaires, remerciements ou démissions, les mouvements ont été nombreux ces derniers mois. La pression se resserre autour de ce poste stratégique. Un phénomène conjoncturel ou structurel ? Réponse avec Guillaume Nanot, dirigeant du cabinet de conseil Audanis.

Par **Anne Gilet**

En jetant un œil sur les douze derniers mois, force est de constater que le poste de directeur général a, de nouveau, été chahuté à de nombreuses reprises dans le monde des coopératives. Bien sûr, la pyramide des âges provoque son lot de changements. Un passage de témoin qui, à l'image de celui réalisé chez Sèvre-et-Belle et à la coopérative de Boisseaux, peut se faire avec une période de tuilage entre le futur retraité et son successeur.

MAÏSADOUR, LIMAGRAIN : DÉPART IMMÉDIAT

Et puis, il y a les changements de directeur général moins prévisibles, « ceux qui font partie de la vie des entreprises », résume Guillaume Nanot, directeur du cabinet de conseil Audanis. Rien que depuis le début de l'année, deux d'entre eux ont créé la surprise : celui de Philippe Carré, en poste depuis quatre ans à la tête de Maisadour et celui de Damien Bourgarel, DG de Limagrain depuis 2017. Volontaire ou non, leur départ de l'entreprise a pris effet immédiatement. Dans les deux cas, les conseils d'administration indiquent « souhaiter se donner le temps de travailler à leur remplacement ». Huit mois auront été nécessaires à Vivadour pour caler son nouvel organigramme suite au départ de Franck Clavier fin 2019.



Quelle que soit la taille de l'entreprise, la pression administrative sur la fonction de directeur général est plus importante aujourd'hui qu'il y a dix ans.

Exit le poste de directeur général, place à un « directeur de la stratégie et du développement coopératif » pour, comme l'explique le président Jean-Marc Gassiot-Bitalis, « mettre en place une gestion collégiale et impliquer ainsi plus fortement le comité de direction et les élus ». À chacun sa stratégie.

« Depuis trois ans, un réel mercato des directeurs de coopératives est engagé, constate Guillaume Nanot. Pendant de longues décennies, le modèle coopératif n'a subi aucune rupture majeure. Depuis 2010, il est progressivement remis en cause : accidents climatiques à répétition, collectes en retrait, volatilité ... »



Guillaume Nanot,
Audanis

« Ne pas hésiter à recruter des DG et des cadres, hors écoles d'ingénieurs agronomes, s'ils portent un projet fort pour le territoire. L'entre-soi est rarement source de progrès. »

des marchés, pression réglementaire en hausse, nouvelles attentes sociétales et environnementales, concurrence affirmée des négoce...

MANAGER OU TRANSFORMER ?

Certains cadres dirigeants n'ont pas anticipé les transformations nécessaires à opérer ou n'ont pas souhaité l'enclencher à l'aune de leur départ en retraite. Face à un conseil d'administration parfois trop en retrait, le DG peut opportunément servir de fusible. Son

départ est alors l'occasion d'initier les changements. »

Pour éviter les erreurs de casting, encore faut-il se poser les bonnes questions. « Quel DG voulez-vous : un manager de la transformation ou un gestionnaire pour capitaliser sur la transformation déjà opérée ? Cela revient à se demander : avez-vous déjà opéré votre transformation ? Est-elle nécessaire ? En fonction de la réponse à ces questions, le profil du futur DG à recruter sera différent. Un manager de la transformation doit être embauché pour trois ans. Un

gestionnaire, pour cinq à sept ans, le temps d'asseoir la stratégie préalablement initiée. Comme pour tous les postes à dimension stratégique, l'entreprise doit s'enrichir de l'extérieur ! Elle ne doit pas hésiter à recruter des DG et des cadres, hors écoles d'ingénieurs agronomes, s'ils portent un projet fort pour le territoire. L'entre-soi est rarement source de progrès ! » Guillaume Nanot évoque deux évolutions souhaitables pour stimuler les interactions entre exécutif et actionnaires : « l'intégration d'administrateurs privés au sein des conseils d'administration et la mise en place d'indicateurs de pilotage de la transformation.



UN GUIDE POUR SE POSER LES BONNES QUESTIONS

Le Haut conseil de la coopération agricole (HCCA) a, mi-mars, publié « Le guide des bonnes pratiques de la gouvernance des entreprises coopératives agricoles ». Un document de 112 pages pour, selon le ministre de l'Agriculture « renforcer la confiance des agriculteurs dans le modèle coopératif ». Un guide qui, au fil des pages, amène les entreprises à se poser les « bonnes » questions. Existe-t-il une charte de gouvernance ? Une feuille de route claire est-elle établie, chaque année, entre le président et le directeur ? En cas d'indisponibilité du président ou du directeur, un processus de remplacement est-il prévu ? Le partenariat avec d'autres coopératives fait-il l'objet de réflexions stratégiques ?



Christian Cordonnier,
président du Dirca (1)

« LA CONFIANCE N'EMPÊCHE PAS LE CONTRÔLE »

« Au sein d'une coopérative, la gouvernance bicéphale président/directeur général fonctionne majoritairement de manière harmonieuse. Pour autant, des divergences de vue sur certains dossiers peuvent survenir sur la stratégie à adopter ou sur sa mise en œuvre. Un départ rapide du DG montre assurément qu'il y a eu un problème dans la relation. Difficile de dire si ces conflits sont plus nombreux ces dernières

années ! Une chose est sûre, quand un désaccord est acté, la poursuite d'un travail en commun est rarement envisageable. Quelle que soit la taille de l'entreprise, la pression administrative est plus prégnante aujourd'hui qu'il y a dix ans. Les dossiers à appréhender se multiplient, se complexifient avec une responsabilité accrue de l'équipe de direction, surtout pour les groupes possédant des filiales aux enjeux internationaux. Il est capital de rester à l'écoute de ses adhérents, de préserver la proximité. Mais il est tout aussi important de leur faire comprendre que diriger une coopérative ne se résume pas uniquement à des sujets agricoles. Bâtir des stratégies financières, industrielles, déployer des politiques d'investissements... font également partie de la fonction. D'où la nécessité d'être bien entouré, pour déléguer. Le binôme président/DG doit fonctionner en confiance et en liberté, chacun dans son rôle : mais cela n'empêche pas le contrôle ! »

(1) Mouvement des cadres dirigeants de la coopération agricole et agroalimentaire

FAIRE ÉVOLUER LA GOUVERNANCE

L'accueil d'administrateurs privés, de préférence non issus du monde agricole, permettrait d'avoir un regard neuf, obligeant ainsi les autres administrés à clarifier leurs objectifs stratégiques. Poser un œil purement économique et administratif sur des dossiers permet parfois d'aller à l'essentiel. Le conseil d'administration doit également établir des indicateurs de pilotage de la transformation pour évaluer si la stratégie en cours de déploiement est pertinente. L'enjeu est de repérer rapidement si la trajectoire prise obtient les résultats attendus. »



Spécialisée dans la protection des cultures,
FMC France oriente sa stratégie autour de 2 PILIERS :
INNOVATION ET EXPERTISE.



LES MISSIONS DE FMC

- 1 - Promouvoir une agriculture durable et POSITIVE
- 2 - Maintenir son investissement en R&D à la découverte de nouvelles matières actives
- 3 - Partager son expertise (malherbologie, entomologie, etc.) via les nouveaux canaux de communication



@FMCAgro



FMC Agro



@fmcagro

COMMUNICATION

- 4 - Accompagner la filière agricole avec sa gamme d'OAD Evalio®



LES FACTEURS D'ÉVOLUTION de l'appro-collecte

Les réponses à la question « Quels sont les trois facteurs qui orienteront les prochaines campagnes de collecte et d'appro ? » évoluent au fil des années.

Le déploiement de pratiques plus vertueuses et le recours à des alternatives aux phytos gagnent du terrain chez les spécialistes de l'appro. L'impact du climat, la volatilité des cours et la qualité de la récolte restent en tête des préoccupations des collecteurs.

Par **Anne Gilet**

Cette année encore, vous avez été nombreux à répondre, spontanément, à notre enquête : près de 60 retours (42 coopératives et 18 négoce) pour des réponses très variées, illustrant souvent des préoccupations différentes selon la taille et l'activité de vos entreprises. Même si la séparation du conseil et de la vente des produits phytosanitaires est actée depuis le 1er janvier 2021, sa mise en place arrive cette année en tête des principaux facteurs d'évolution **du monde de l'appro** : elle est citée dans 75 % des cas. Et pour cause, son interprétation et son articulation restent encore compliquées sur le terrain (cf p.19). Parmi les autres thématiques qui devraient faire évoluer cette activité : le déploiement du bio, de la

HVE, des solutions alternatives (biocontrôle/biosolutions), de pratiques plus vertueuses... autant de modes de productions moins dépendants des intrants et des phytos en particulier. La montée en puissance du e-commerce, de plus en plus ancré dans les stratégies des structures, participera également à faire évoluer le métier.

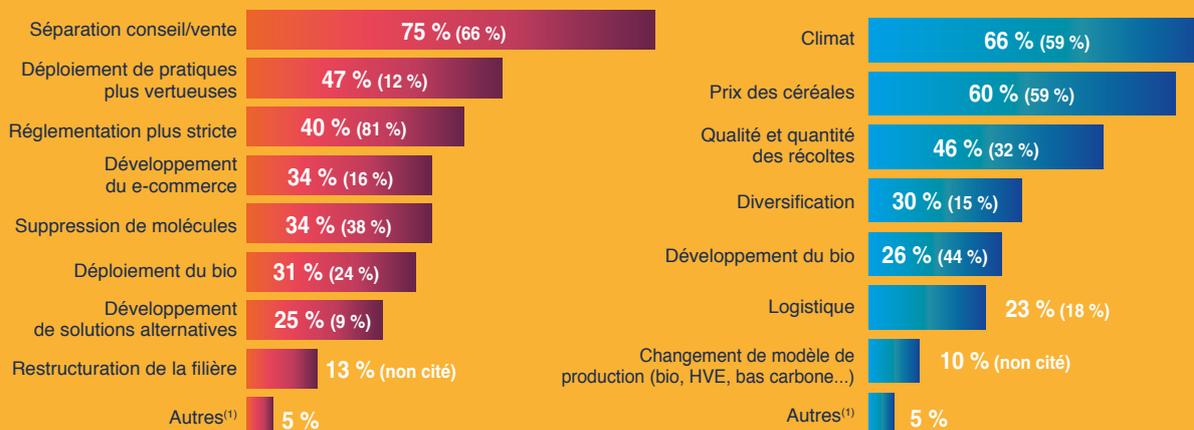
LES MODES DE PRODUCTION INFLUENT SUR LA COLLECTE

Après une récolte 2020 en recul de près de 30 % par rapport à la campagne précédente, pas étonnant que le climat arrive de nouveau en tête des facteurs d'évolution **pour la collecte**. Un élément majeur pour assurer des productions en

quantité et en qualité suffisantes pour répondre aux demandes du marché. La volatilité des cours arrive en deuxième position, citée dans 6 cas sur 10. Avec la progression des surfaces dédiées au bio et face à la diversification des cultures, les modes de production évoluent et constitueront eux aussi un facteur de changement du métier d'organisme stockeur. Adaptation des silos où le zéro insecticide devient la norme, allotement pour répondre à des marchés de plus en plus segmentés, contraintes logistiques... font également partie des réponses les plus citées. Un seul répondant évoque la situation sanitaire actuelle. Tous ont su s'adapter durant les derniers mois et espèrent rapidement tourner la page. 

REPÈRES

Les facteurs d'évolution de l'appro et de la collecte dans les trois années à venir
Entre parenthèses : le résultat de notre enquête en 2020



(1) Critères cités à moins de deux reprises : climat, attentes sociétales, développement des productions bas carbone, montée en puissance des OAD, logistique.

(1) Critères cités à moins de deux reprises : Pac, situation sanitaire, attentes sociétales, qualité du stockage, arrêt de l'élevage, trésorerie des exploitations.

Optimisez les rendements avec la gamme de biostimulants d'Agrauxine by Lesaffre

Chaque année, les aléas climatiques sont la cause de près de 50 % des pertes de rendements pour les agriculteurs. Pour préserver ces rendements mais également améliorer la qualité des récoltes, Agrauxine by Lesaffre propose une gamme de biostimulants innovants, applicables sur grandes cultures, vigne, maraîchage et arboriculture.

DES BIOSTIMULANTS SPÉCIFIQUES, RENTABLES ET À L'EFFICACITÉ PROUVÉE

Forte de 15 ans d'expérience dans les biosolutions, Agrauxine by Lesaffre développe des biostimulants à base de métabolites de fermentation et extraits de levure. Une gamme de solutions complète pour répondre efficacement aux problématiques terrain des agriculteurs et stimuler naturellement les plantes. Si les biostimulants sont déjà bien connus en vigne, maraîchage et arboriculture, ils constituent encore une innovation sur grandes cultures !

Smartfoil

- Préserve la floraison et sécurise le rendement sur grandes cultures
- + 6 % de rendement moyen assuré sur colza
- + 7 % de rendement moyen sur soja et protéagineux

Moka

- Stimule le développement des fruits et améliore la qualité de la production sur vigne, arboriculture et maraîchage
- + 8 % du poids des baies sur vigne
- + 15 % de calibre sur pommes
- + 10 % de teneur en azote assimilable dans le moût

Biosmart

- Favorise une floraison homogène afin d'assurer la récolte sur vigne
- - 11 % d'avortement des baies de raisins
- + 18 % du poids des grappes

DES PRODUITS FACILES D'UTILISATION, PENSÉS POUR LES PRATIQUES DES AGRICULTEURS D'AUJOURD'HUI

Grâce aux biostimulants Agrauxine by Lesaffre, apportez des solutions simples d'usage aux producteurs que vous accompagnez :

-  Formulation liquide
-  Applicables en mélanges autorisés
-  Compatibles avec les produits de protection des plantes
-  Utilisables en agriculture biologique

De nouvelles réponses pour les agriculteurs qui souhaitent associer rentabilité, simplicité et responsabilité !

NOUVEAU



L'Instant Biostim, le podcast d'Agrauxine by Lesaffre pour mieux comprendre les biostimulants

Rendez-vous à partir du 15 mars sur www.biostimulants-agriculture.fr et www.reference-agro.fr/podcast/.

Des solutions fiables pour répondre en toute sécurité aux problématiques de rendements de vos agriculteurs



Savoir-faire d'Agrauxine sur les biosolutions



Force technologique et industrielle du groupe Lesaffre

Une expertise complète qui permet aujourd'hui à la marque de développer, produire et mettre en marché ses propres solutions.



Plus de 200 essais au champ en moyenne chaque année, en France et à l'international

Des essais qui assurent l'efficacité et la fiabilité des solutions pour l'optimisation des rendements.

Pour construire dès maintenant votre gamme de biostimulants et accompagner vos producteurs, contactez Fabien Achard, Chef Produit biostimulants :

f.achard@agrauxine.lesaffre.com - 06 42 31 16 02

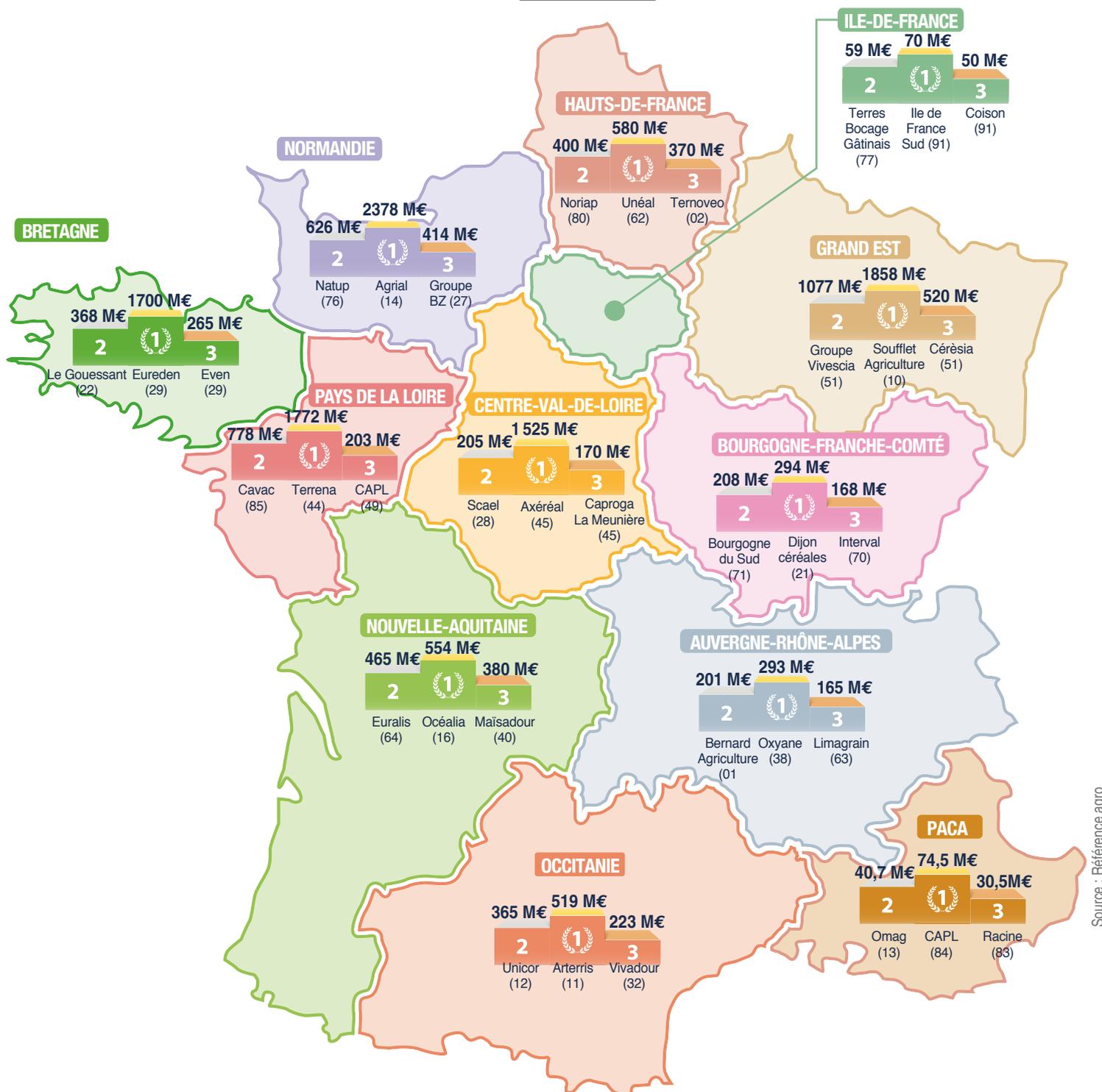
LES PODIUMS par région

La collecte des chiffres d'affaires, réalisée par Référence-Agro auprès de plus de 300 entreprises, permet d'établir le Top 3 de la distribution, par région. Comme l'an passé, le **Grand Est** reste le leader national de l'appro-collecte avec un chiffre

d'affaires de **5,46 Mds€**, pour 12 coopératives et 13 négoce. Sur le podium également, la **Normandie** (4,3 Mds €, 6 coopératives et 11 négoce) et la **Nouvelle-Aquitaine** (3,7 Mds €, 25 coopératives et 39 négoce). Juste derrière, les **Pays de la Loire** (3,43 Mds€) et

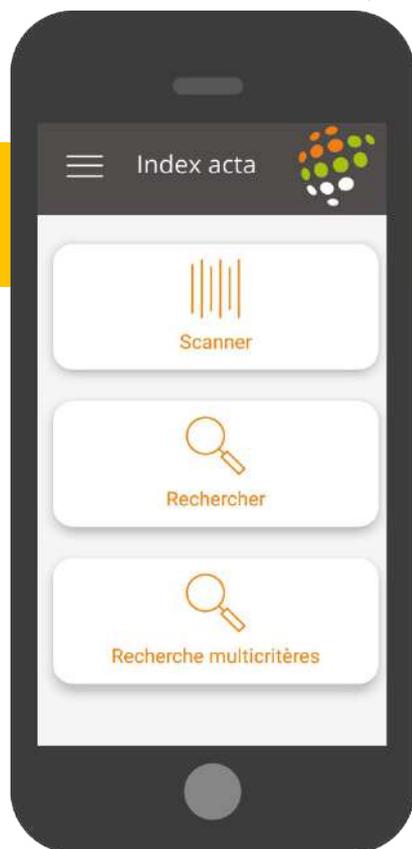
la **Bretagne** (3,13 Mds€). Viennent ensuite **Centre-Val de Loire** (2,86 Mds€), les **Hauts-de-France** (2,845 Mds€), l'**Occitanie** (2,46 Mds€) puis l'**Auvergne-Rhône-Alpes**, la **Bourgogne-Franche-Comté**, l'**Ile-de-France** et la **Paca**.

Par Anne Gilet



Source : Référence agro

NOUVEAU !



L'application mobile Index acta

Consulter facilement toutes les informations sur les produits phytopharmaceutiques commercialisés en France : produits de biocontrôle et utilisables en agriculture biologique inclus

- Sélection rapide des produits grâce à la recherche multicritères
- Recherche dédiée aux produits de biocontrôle et aux produits utilisables en agriculture biologique (UAB)
- Scan du code-barres des produits
- Fiches produits détaillées comprenant les informations réglementaires et leurs usages
- Fiches de données de sécurité (FDS)
- Test des mélanges autorisés

Mise en jour en continu par une équipe d'experts agronomes dédiée

Toutes les informations indispensables pour bien choisir les produits et les utiliser : usages autorisés, doses homologuées, nombre d'applications, délais de rentrée (DRE), stades d'application, délais avant récolte (DAR), zones non traitées (ZNT)...

Particulièrement utile dans le local phytosanitaire, sur l'aire de préparation et au champ

Elle facilite la gestion du local de stockage de produits de santé végétale : fin d'autorisation, rangement selon les classifications de dangerosité, gestion des emballages vides de produits phytopharmaceutiques (EVPP) et des produits phytopharmaceutiques non utilisables (PPNU)...

L'application mobile Index acta apporte des réponses concrètes aux interrogations des agriculteurs sur les produits disponibles et les usages.

La collection Index acta, des outils de référence depuis plus de 50 ans

L'application mobile vient compléter la collection de référence Index acta dédiée à la protection des plantes.



Le guide pour choisir et bien utiliser les produits phytopharmaceutiques et les biocides agricoles.



Le guide essentiel pour comprendre et adopter le biocontrôle.

“ Mettre en œuvre la protection intégrée de ses cultures nécessite, pour l'agriculteur, d'accéder facilement aux bonnes informations des produits qu'il utilise. Depuis plus de 50 ans, l'index acta phytosanitaire est une référence pour les filières végétales. Aujourd'hui, avec cette application numérique, nous apportons un nouvel outil pratique, mis à jour en temps réel pour faciliter la prise de décision des professionnels agricoles. ”

Jean-Paul Bordes, Directeur général de l'Acta.

TOUT SAVOIR SUR les 31,87 Mds€ de l'appro-collecte

Sur la campagne 2019-20, notre enquête menée auprès de la distribution agricole révèle que les 300 premières entreprises réalisent un chiffre d'affaires de 31,87 milliards d'euros, en léger retrait par rapport à l'an passé (32,25 Mds€). Ces indicateurs reposent sur les données recueillies auprès de 119 coopératives et 181 négoce.

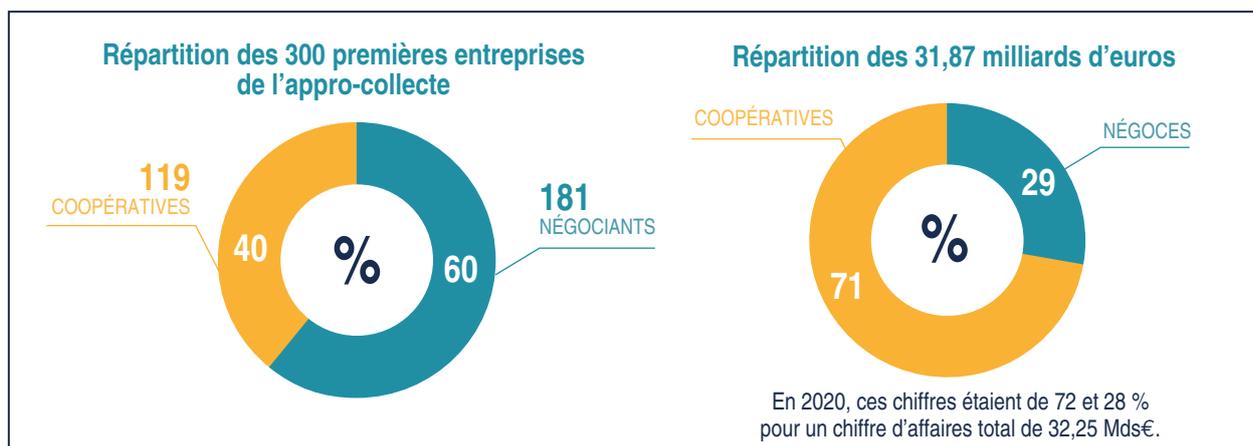
Par **Anne Gilet**

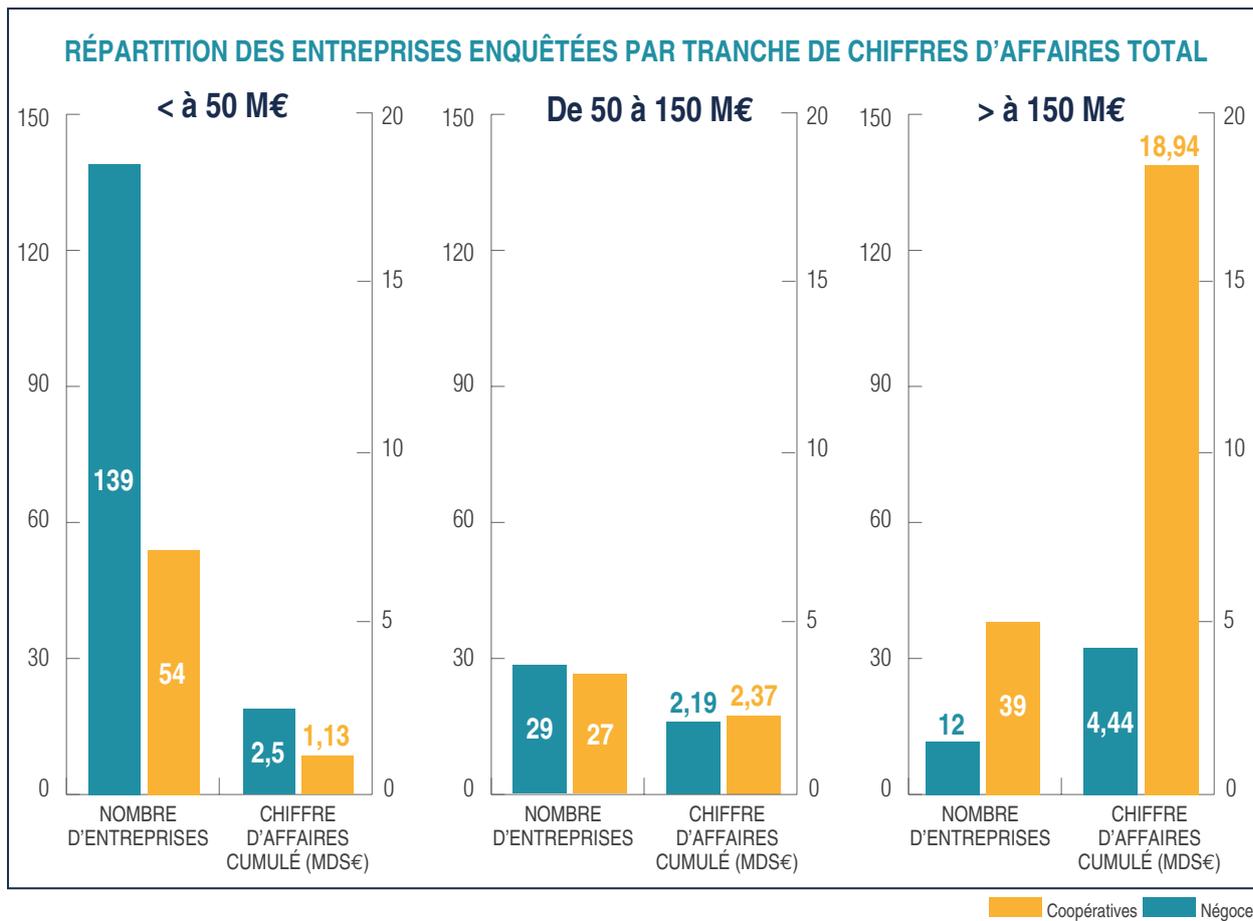
Référence-Agro publie, de façon exclusive, les ratios de l'appro-collecte, concoctés à partir des données collectées auprès des coopératives et négoce français. L'enjeu : rendre compte des évolutions de ce secteur, où six entreprises sur dix sont des négociants. Le chiffre d'affaires total des 300 premières entreprises baisse légèrement en un an. Il est généré, à 71 %, par des coopératives : les filiales négoce des coopératives sont intégrées

dans ce chiffre. Dans le détail, 51 entreprises dépassent les 150 M€ de chiffre d'affaires, totalisant 23,38 Mds€, soit 73 % du chiffre d'affaires total des 300 structures de notre classement. La part du chiffre d'affaires appro dans le chiffre d'affaires total croît légèrement en un an, davantage chez les négoce. Les engrais représentent, cette année encore, la part la plus importante, en valeur, du chiffre d'affaires appro. Ils sont suivis par les phytos, l'alimentation animale

et les semences. Une répartition identique chez les coopératives et les négoce. Côté collecte, les tonnages stockés par site sont plus importants chez les négoce que chez les coopératives : une tendance qui se confirme au fil des années. Quant au chiffre d'affaires calculé par TC, il s'érode légèrement en un an chez les coopératives (2,41 M€ contre 2,46 en 2020) et augmente tout aussi légèrement chez les négoce (1,75 M€ contre 1,7 M€ il y a un an). 

 Coopératives  Négociants





Avant qu'il ne soit trop tard !



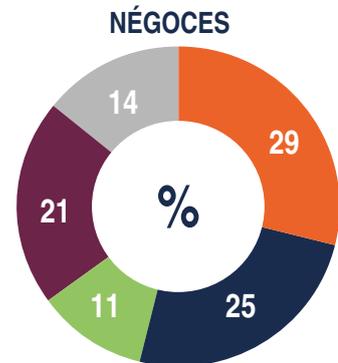
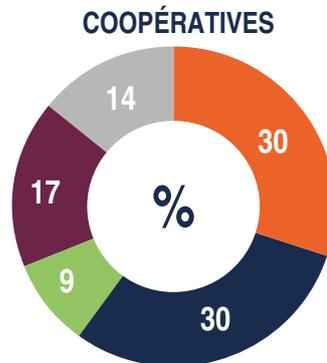
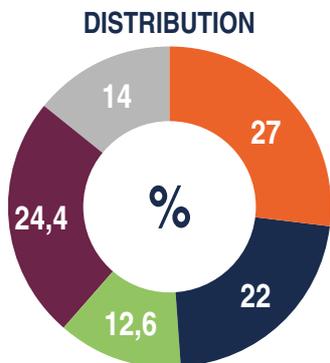
- > La solution économique pour gérer la résistance des graminées dans la rotation
- > Contrôle les levées échelonnées de graminées jusqu'à 3 mois
- > Le produit aux performances reconnues depuis plus de 40 ans

Avadex®480 – Concentré émulsionnable (EC) contenant 480 g/L de triallate et un hydrocarbure aromatique lourd – AMM 8800161. Classement : ☠️☠️☠️ DANGER, H302 Nocif en cas d'ingestion, H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires, H317 Peut provoquer une allergie cutanée, H319 Provoque une sévère irritation des yeux, H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée, H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme, EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau, EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - P260, P273, P280, P301+P310, P305 + P351 + P338, P333+P313, P501 - DRE : 48h.
 © Marque déposée sous License Gowan Crop Protection Limited - Highlands House, Basingstoke Road, Spencers Wood, Reading, Berkshire, Angleterre. GOWAN France SAS - 5, rue du Gué - 77139 Puisieux - tel : 01 64 36 61 61 - fax 01 60 44 70 61 - www.gowanfrance.com - SAS au capital de 50 000€ - RCS de Meaux - SIRET 520 833 054 00015 - Agrément d'entreprise exerçant une activité de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels n°IF01800
 Avant toute utilisation, assurez vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

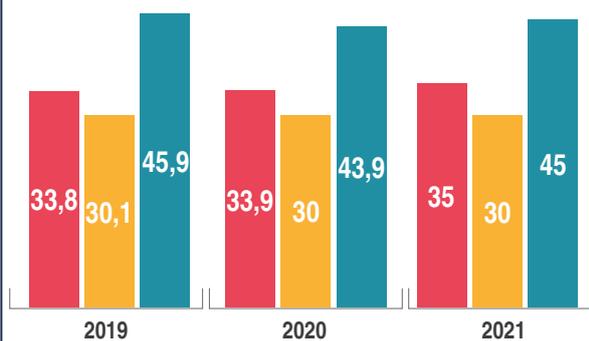
RÉPARTITION MOYENNE DU CA APPRO

Engrais Phytos Semences Alimentation animale Autres



Base 2021 : 64 coopératives et 64 négociés pour un chiffre total appro de 3,83 Mds€.
À noter que 15 des 20ères entreprises du classement ne nous ont pas détaillé leur chiffre d'affaires appro.

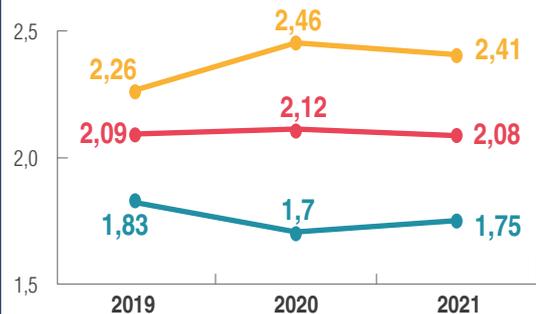
PART DU CA APPRO DANS LE CA TOTAL (en %)



Base 2021 : 190 entreprises dont 89 coopératives et 101 négociés, représentant un chiffre d'affaires total de 21,57 Mds€ et un chiffre d'affaires appro de 7,56 Mds€.

Distribution Coopératives Négoces

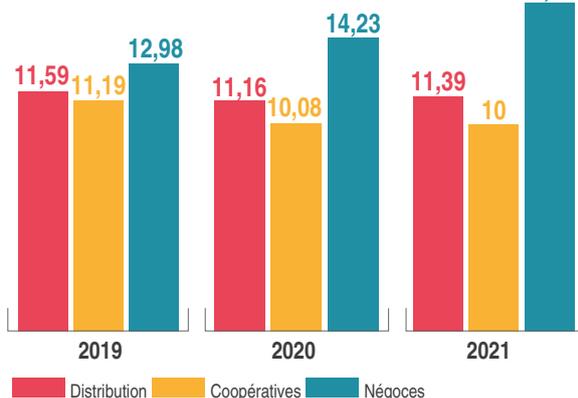
ÉVOLUTION DU CA APPRO PAR TC (en M€)



Bases 2021 : 92 entreprises du top 100 de l'appro à nous avoir fourni leurs chiffres. 45 coop et 47 négociés, pour un chiffre d'affaires appro de 5,86 Mds€.

Distribution Coopératives Négoces

MOYENNE PAR POINT DE COLLECTE (en Mt)



Distribution Coopératives Négoces

MÉTHODOLOGIE D'UNE ENQUÊTE EXCLUSIVE

La collecte des données auprès des coopératives et négociés a été réalisée de janvier à mars 2021 et concerne l'exercice 2019/20. Elle se fonde sur les réponses des entreprises, complétées par les recherches spécifiques des journalistes de la rédaction quand aucun retour ne nous a été transmis. Le décryptage de ces chiffres est résumé dans les graphiques ci-dessus. Les ratios établis peuvent n'être fondés que sur une partie des 300 entreprises, en fonction des éléments communiqués ou non. Dans ce cas, leur base statistique est précisée. Les coordonnées des coopératives et négociés mentionnés dans ce mag sont disponibles dans notre annuaire en ligne, sur notre site reference-agro.fr, complétées par le nom et la fonction des personnalités composant l'organigramme.

Big bags et sacs d'engrais

Bravo et merci

**DISTRIBUTEUR
RECYCLEUR**

Plus de 90% des big bags d'engrais et amendement ont été collectés en 2020
100% des big bags collectés ont été recyclés

Merci aux 155 metteurs en marché (fabricants, importateurs, conditionneurs)
et aux 620 coopératives et négociants agricoles qui contribuent
à la collecte et à la valorisation des emballages d'engrais et d'amendement.

100% recyclés



Big bags



Cagettes plastiques



ADIVALOR

www.adivalor.fr

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'organisation nationale de collecte et de valorisation des déchets d'agro-fourriture, gérée par A.D.I. VALOR. Elle est soutenue par L'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA), l'Association Française de Commercialisation et de Mélange d'Engrais (AFCOME), les Coopératives Agricoles (La Coopération Agricole, inVivo), les Négociants Agricoles (FNA) et les Agriculteurs (FNSEA, APCA).

Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles



La mise en place de la séparation du conseil et de la vente des produits phytosanitaires redessine les relations entre les TC et les agriculteurs lors des tours de plaine.

SÉPARATION CONSEIL/VENTE, et maintenant ?

Depuis le temps que le sujet était évoqué, 2021 signe l'entrée en vigueur de la séparation du conseil et de la vente des produits phytosanitaires. Sur le papier, coopératives et négoce ont fait leur choix : sans surprise, massivement pour la vente. Sur le terrain, les premiers tours de plaine vont confronter la théorie à la pratique ! En première ligne, les TC.

Par Anne Gilet

La dernière ligne droite aura été... très courte ! À peine plus de deux mois entre la parution des textes, le 20 octobre 2020, et l'entrée en vigueur de la loi, le 1^{er} janvier 2021. Depuis cette date, chaque coopérative ou négoce a dû acter son choix entre conseiller ou vendre des produits phytosanitaires. Tous ont opté pour la vente, à deux exceptions près : Euralis et Limagrain. Certains ont changé leur fusil d'épaule, à l'image d'Agora. « Dès 2019, nous

nous étions positionnés pour le conseil mais au cours de l'année 2020, une analyse détaillée des impacts économiques et organisationnels de ce choix, a fait évoluer notre positionnement, explique Thierry Dupont, le président de la coopérative. *Conserver l'agrément distributeur nous permet, à court terme, de sécuriser le modèle économique de l'entreprise et à long terme, sa pérennité.* » Choisir la vente ne veut pas dire mettre une croix sur l'accompagnement des

agriculteurs. Bien au contraire. Tous redessinent leurs offres de services qui elles, ne se limitent pas aux phytos.

PEU D'AMATEURS POUR LE CONSEIL

Si Euralis nous confiait, dès le mois de novembre sa stratégie, Limagrain ne s'est toujours pas dévoilé. Seule précision du service de presse : « *Limagrain travaille actuellement à la cession de son* ...

activité de distribution phytosanitaire et de fertilisants ainsi qu'à l'intégration de ces changements au sein de son organisation. » Pour Euralis, le dossier est plus avancé. Les conseils reposent sur cinq offres et l'activité « phyto » a été isolée dans deux filiales : Distrialis dédiée aux grandes cultures et à la logistique des semences, et EVV centrée sur l'activité vinicole. « La vente de ces deux filiales devrait être finalisée d'ici au 30 juin. Des repreneurs se sont déjà positionnés »,



Denis Grizard,
du négoce Bernard
Agriculture
« La base du nouveau
métier de TC est claire :
interdiction formelle de
donner un conseil, sauf
si celui-ci est sourcé. »

nous confiait Christophe Congues, le président, en précisant « espérer que ces entités restent dans le périmètre coopératif. » Pour répondre à certains distributeurs qui ne voient pas comment le modèle « choix du conseil » peut être viable, Christophe Congues répond : « qu'ils se rassurent, nous ne subissons pas. La voie est tracée, nous savons où nous allons. Pour nous, l'avenir ne se dessine pas sur un modèle économique lié aux phytos ».

TEST GRANDEUR NATURE POUR LES TC

Les premiers tours de plaine sont l'occasion, pour les TC, de confronter la théorie à la pratique. Observer, informer, oui. Mais conseiller, non ! Les équipes terrain ont été formées. Une étape indispensable selon Denis Grizard, responsable commercial au sein du négoce Bernard Agriculture, qui a opté pour la vente. « Ne plus faire de préconisation est une vraie révolution du métier de TC, reconnaît-il. À l'issue des formations organisées en début d'année, chaque TC est reparti avec un aide-mémoire où sont listées les choses à dire et à ne plus dire ! La base de leur « nouveau » métier est claire : interdiction formelle de donner un conseil, sauf si celui-ci est « sourcé », d'un institut technique par exemple, document à l'appui. » Il est possible d'identifier ...

IL EST TEMPS D'AVANCER
ENSEMBLE VERS UNE AGRICULTURE
DURABLE & INNOVANTE



L'ACTUALITÉ PRODUITS & SERVICES



Retrouvez toutes les
Agro Innovations sur
Référence-agro



www.reference-agro.fr/innovation

DEUX BONNES SURPRISES, MALGRÉ TOUT !

La lecture des textes définitifs, en octobre 2020, a révélé deux bonnes nouvelles :

- **Le délai des audits** a été repoussé au 30 novembre 2021, contre le 30 juin 2021 dans la version précédente, avec un mois pour lever les écarts éventuellement repérés. La profession recommande aux entreprises déjà prêtes de se faire auditer rapidement pour éviter un engorgement en fin d'année. Une fois l'audit validé, l'entreprise se verra réémettre son certificat, distribution ou vente, selon son choix.
- **Le dispositif des CEPP** a été pérennisé avec le passage d'une obligation de résultats à une obligation de moyens. Coopératives et négoce devront participer au développement et à la promotion des fiches actions et avec elles, au déploiement des méthodes alternatives. La FNA a d'ailleurs lancé un appel pour que tous les acteurs agricoles (entreprises de la distribution, de l'agroéquipement, du secteur des biostimulants, réseaux économiques, instituts de recherche et de recherche appliquée, organismes de développement et structures d'expérimentation...) se mobilisent pour le dépôt de telles fiches, notamment en grandes cultures.

une maladie ou un ravageur, mais pas de conseiller un produit ou une dose. Un changement qui s'accompagne d'une montée en compétence des équipes terrain au niveau agronomique.

QUI POUR FAIRE LE CONSEIL ?

Si les équipes des coopératives et négoce ayant opté pour la vente ne peuvent plus prodiguer de conseils liés aux phytos, qui endossera cette fonction ? Un rôle qui, rappelons-le, se décompose en deux volets : un conseil spécifique, en cours de campagne et non obligatoire, et un conseil stratégique, plus global et obligatoire, à raison de deux tous les cinq ans. Les chambres d'agriculture se sont déjà positionnées. En 2020, 150 de leurs conseillers ont, auprès de 1185 agriculteurs, expérimenté le CSP, le conseil stratégique phytosanitaire. Entre 100 et 150 autres conseillers devraient bénéficier



François Gibon, de la FNA

« Certains négoce réfléchissent à la création d'une entité dédiée au conseil. Mais décrocher l'agrément, démarcher des clients... ne se fait pas du jour au lendemain. »

de cette formation en 2021. Pour François Gibon, délégué général de la FNA, le compte n'y est pas. *« En France, nous estimons le nombre de conseillers à 8 000 : 6 000 issus des coopératives et négoce, près de 2 000 des chambres d'agriculture, qui ont d'autres fonctions à couvrir, et 200 d'entreprises privées. Même si certains négoce réfléchissent à la création d'une entité dédiée au conseil, en respectant les 10 % maximum de capital commun entre les deux entreprises comme l'exige la loi, cela prend du temps. Décrocher l'agrément, démarcher des clients... ne se fait pas du jour au lendemain. »* Les agriculteurs risquent donc de se trouver en manque de conseillers... et de conseils !

Mais en ont-ils vraiment conscience ? Pas encore selon Antoine Hacard, président de la Coopération agricole métiers du grain et président de Cérésia. *« Un gros travail d'accompagnement*

s'annonce auprès des agriculteurs car pour l'heure, ce sujet n'était pas le leur ! » Un ressenti confirmé par les conseillers des chambres qui ont participé à la phase test des CSP. *« Difficile de quantifier le nombre d'agriculteurs qui aura réellement besoin de ces conseils, confie Muriel Bonnefoi, conseillère à la Chambre d'agriculture de la Marne. Ceux certifiés en HVE ou en bio en sont exempts par exemple. »*



Muriel Bonnefoi, de la Chambre d'agriculture de la Marne

« Difficile, à ce jour, de quantifier le nombre d'agriculteurs qui aura réellement besoin de conseil stratégique. Son coût risque de crispier les relations. »

Le coût de la prestation dépendra bien entendu du temps passé, *« de quelques heures à deux jours »*, selon les premiers tests. *« Le prix est une réelle inquiétude pour les exploitants, reconnaît-elle. Cela risque de crispier les relations »*. Et notamment dans les situations où les trésoreries sont déjà très tendues. Pour beaucoup d'agriculteurs, se tourner vers son technicien était aussi une façon de se rassurer, pour asseoir sa décision. Se priver de cette « ré-assurance », associée à la notion de responsabilité en cas d'échec d'un traitement, s'affichent au cœur des préoccupations de bon nombre d'entre eux. À n'en pas douter, 2021 sera une phase test pour tous, avec à la clé, quelques réglages à apporter. Les premiers contrôles du Sral ont déjà débuté. Espérons que les agents de cette antenne de la Draaf feront preuve de souplesse les premiers mois. ◻



BIORATIONALS

**ENSEMBLE POUR
UNE AGRICULTURE
PLUS INNOVANTE
ET RESPONSABLE**

CERTIS
Growing Together

BIORATIONALS
Rejoignez le mouvement



certiseurope.fr

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



Si le label Bas-carbone est encore peu utilisé par les distributeurs, la valorisation des pratiques des agriculteurs a démarré sur le secteur des biocarburants.

LE CARBONE, un débouché prometteur

Le dossier du changement climatique est pris à bras le corps par les coopératives et les négoce, à commencer par celui du carbone. Et pour cause ! En valorisant leurs pratiques, les agriculteurs pourraient se constituer un revenu complémentaire. L'année 2020 a vu une accélération des démarches allant dans ce sens. Les perspectives sont prometteuses.

Par **Stéphanie Ayrault**

La transition agroécologique laisserait-elle la place à la transition agroclimatique ? « *C'est la suite logique à l'accompagnement des exploitations dans l'agroécologie*, explique Mathias Sexe, directeur agronomie et développement chez EMC2. *Avec le carbone, il va être possible de valoriser les bonnes pratiques.* » En 2020, les distributeurs ont accéléré le pas sur les démarches pour lutter contre l'évolution du climat. La Coopération agricole en a même fait l'une de ses priorités pour 2035, date pour laquelle elle vise la neutralité carbone. Pour l'heure, la structure nourrit

sa réflexion afin de présenter sa feuille de route en la matière au prochain salon de l'agriculture. Sur le terrain, les attentes sont fortes. Les distributeurs y voient enfin l'opportunité de concilier environnement et économie et de faire reconnaître le rôle de l'agriculture sur le climat. Émetteur de gaz à effet de serre, le secteur est aussi un levier pour stocker du carbone dans les sols. L'objectif est de vendre, à terme, les carbones économisés aux autres secteurs voulant compenser leurs émissions de GES. « *Ces stratégies doivent concourir à accroître le chiffre d'affaires des agriculteurs* », précise

François Berson, directeur collecte de Soufflet Agriculture.

VENDRE LE CARBONE ÉCONOMISÉ

Le label Bas-carbone, lancé par le ministère de la Transition écologique en avril 2019, doit aider à aller dans cette voie. Actuellement opérationnel pour les élevages de ruminants, les vergers et l'agroforesterie, sa validation sur les grandes cultures est attendue (voir encadré). Le label étant récent, peu de distributeurs s'en sont emparés. « *Il faudra sans doute une impulsion au niveau ...*



Joël Lorgeoux,
Scael

« Une des difficultés est d'aller à la pêche aux données sur une longue période et de les standardiser. »

national », reconnaît Gaëtane Le Breuil, responsable environnement/appro pour La Coopération agricole (LCA) métiers du grain. « C'est un nouveau marché que nous devons comprendre, ajoute Joël Lorgeoux, directeur développement et innovation agronomique de la Scael. Nous aurons l'année 2021 pour nous préparer. »

Les distributeurs n'ont toutefois pas attendu le label pour mettre en place des pratiques vertueuses vis-à-vis du climat. Montrées du doigt, les filières d'élevage ont pris les devants avec les initiatives « Ferme laitière bas carbone » et « Beef Carbone ». Sur les grandes cultures, les projets ont démarré avec le colza et le tournesol destinés à la fabrication de biocarburant, avec une rémunération fondée sur la réduction des émissions de GES et le stockage du carbone. Lancée par Saipol en février 2020, la plateforme Oleoze a collecté 80 000 tonnes de graines de colza et de tournesol durables avec une quinzaine d'organismes stockeurs, pour une économie de 120 000 tonnes de CO₂. La Scael chiffre à 21 000 tonnes les émissions de CO₂ épargnées grâce aux pra-



Laurent
Lemarchand,
Natup

« 150 cultivateurs de colza ont obtenu des primes allant de 7 à 35 euros la tonne. »

LA VALIDATION DU LABEL BAS-CARBONE GRANDES CULTURES SE FAIT ATTENDRE

Déposé le 9 décembre par Arvalis-Institut du végétal, Terres Inovia, l'Institut technique de la betterave (ITB), l'Association de recherche technique betteravière (ARTB) et Agrosolutions, la méthode du label bas-carbone par le ministère de la Transition écologique sur les grandes cultures attend toujours sa validation. Le risque plane de voir des opérateurs utilisant des méthodes non prouvées scientifiquement occuper le marché. « Attention à bien savoir où on met les pieds, quelle est la solidité de l'encadrement et les risques pris à générer des crédits hors méthode officielle », avertit Édouard Lanckriet, manager sénior innovation et transition bas-carbone chez Agrosolutions.

tiques de 230 cultivateurs de colza à qui la coopérative a redistribué 370 000 euros. Chez Natup, les économies de CO₂ sont estimées à 16 000 tonnes. « 150 agriculteurs ont obtenu des primes allant de 7 à 35 euros la tonne », indique Laurent Lemarchand, directeur innovation & développement. Quant à Soufflet, le négoce a reversé une prime à 250 cultivateurs de colza destinés à la fabrication de biodiesel.

LES CONSEILLERS SORTENT LES CALCULETTES

Le marché devrait se développer dans les prochaines années. L'heure est au diagnostic et aux calculs dans les exploitations. Pour aider les entreprises, la Fédération du négoce agricole a lancé en août 2020 sa calculette de réductions des émissions de GES et de stockage de carbone pour les cultures de colza, tournesol, blé, maïs et soja à destination du marché des biocarburants. Près de 40 négociants l'ont déjà adoptée. « La démarche est toujours la même : dresser un état initial, réaliser un diagnostic des pratiques, puis identifier les leviers mobilisables », explique Sandrine Hallot, directrice pôle produits, marché et services de la FNA. EMC2 utilise le logiciel CAP2ER pour les productions animales. « Nous n'en sommes pas encore à vendre des crédits, indique Mathias Sexe. Nous essayons de rationaliser les calculs et de les automatiser. »



Mathias Sexe,
EMC2

« Avec le carbone, il va être possible de valoriser les bonnes pratiques. »

Les conseillers sont-ils suffisamment formés ? « La prise en main de notre calculette n'est pas un souci, des tutoriels existent, ajoute Sandrine Hallot. Le plus compliqué est de réussir à préconiser les pratiques allouant les meilleures primes sans compromettre le rendement. »

PRÉCONISER LES MEILLEURS LEVIERS

À la Scael, les préconisations sont bien rodées. « Nous avons beaucoup travaillé sur les cultures associées aux colzas qui permettent de réduire les besoins en azote, indique Joël Lorgeoux. Une des difficultés est plutôt d'aller à la pêche aux données sur une longue période et de les standardiser. »

Dans le cadre du plan de relance, le ministre de l'Agriculture a mobilisé dix millions d'euros pour la réalisation des diagnostics carbone chez les agriculteurs installés depuis moins de cinq ans. Une aide qui devrait permettre d'accélérer les démarches dans les exploitations et sur laquelle les distributeurs pourront s'appuyer. 

*Cultivons avec
enthousiasme
l'avenir de l'agriculture.*

Nourrie par des valeurs fortes
d'engagement long terme,
de convictions dans l'innovation
et de respect,
**Philagro développe
des produits biorationnels et
conventionnels
pour la protection durable
des cultures.**

C'est avec enthousiasme
que **les hommes et les femmes**
de Philagro **accompagnent**
au quotidien l'ensemble
des **acteurs de la filière** dans une
volonté de développer
une **agriculture durable
et performante.**

PHILAGRO FRANCE
Parc d'Affaires de Crécy
10A rue de la Voie-Lactée
69370 SAINT-DIDIER-AU-MONT D'OR
Tél. +33 (0)4 78 64 32 64
contact@philagro.fr

www.philagro.fr

DOUZE MOIS très intenses

Malgré la crise sanitaire et les différents confinements qui ont ralenti la dynamique à l'échelle nationale, les coopératives et négoce sont restés, eux, très actifs. De nouveaux rapprochements actés ou en préparation, évolution au sein des organigrammes, déploiement de nouvelles cultures... les filières agricoles restent porteuses de projets.

Par **Anne Gilet**

2021

FÉVRIER

Les coopératives Alitude (15) et Capel (46) annoncent avoir débuté les échanges en vue d'un possible rapprochement. Le nouveau groupe pèserait 530 M€ et regrouperait 14 000 adhérents.



Cavac (85) fusionne avec la coopérative l'Avenir, implantée à La Planche en Loire-Atlantique. 1,6 M€ de chiffre d'affaires, 3 salariés, 50 adhérents.

Axéreal (45) confirme une première vague de restructuration avant l'été. Une seconde aura lieu au printemps 2022. Total du projet : la suppression de 220 postes et la fermeture d'une centaine de sites.



Oxyane (38) crée une coopérative solaire, en partenariat avec le spécialiste de l'énergie solaire Terre et lac. Le projet vise 8 mégawatts chez une cinquantaine d'adhérents, pour « des revenus stables pendant 30 ans ».

Agora (60) crée un pôle « agroécologie » pour relever les défis à court et long terme et ainsi, concilier agronomie, environnement et attentes sociétales. Le tout, en améliorant

la performance économique des exploitations. Différents thèmes seront travaillés : cive, agriculture biologique, fertilité des sols, ACS, méthanisation... Emmanuel Letesse (photo) en est le responsable.



Vert L'avenir, l'initiative déployée par le Naca en 2017, pour promouvoir les solutions de transition agroécologique portées par les négoce, **se déploie à l'échelle nationale.**

Le négoce Jeudy (03) rachète son voisin Dodat (03) : ce dernier n'ayant pas de repreneur. Ensemble, les deux structures pèsent 52 M€ pour 80 000 t de collecte.



JANVIER

Le 13 janvier, **les groupes Soufflet et InVivo annoncent être entrés en négociations exclusives en vue d'un rapprochement :** le capital de Soufflet serait, à 100 %, acquis par InVivo. Le nouveau groupe créé pèserait plus de dix milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont environ la moitié réalisée à l'international. Ce nouvel ensemble rayonnera en France et à l'international, dans plus de



30 pays, avec plus de 90 sites industriels, dont 59 dans l'Hexagone, et plus de 12 500 salariés.

Après 43 ans d'activité, **Pierre Larrieu, gérant du négoce éponyme cède sa société à Sodepac (47)**, 18,5 M€ de chiffre d'affaires. Les deux structures se connaissent bien car elles appartiennent toutes deux au réseau Impaact.



Les gérants du négoce Buchou (79) ont décidé de transmettre leur entreprise à la société Végakor, déjà détentrice du négoce Lamy-Bienaimé (79).



2020

DÉCEMBRE

Les équipes de GPS (04) et d'Alpesud (04) dévoilent le nom de leur union, Duransia. Elle sera effective au 1^{er} juillet 2021. Didier Marie, directeur général de GPS, prend la direction de l'union et Richard Sauvat, qui dirige Alpesud, assure les fonctions de directeur général adjoint. Duransia pèse 50 M€ de chiffre d'affaires.



OCTOBRE

La coopérative Val'Limagne (63) poursuit les travaux de son nouveau silo de 30 000 tonnes. L'outil permettra de stocker plusieurs espèces et répondra aux exigences de filières de qualité, notamment pour le bio et le «zéro insecticide de stockage».



Soufflet (10) investit 19 M€ dans la modernisation et l'agrandissement de ses installations portuaires de Rouen et de Metz.

Noriap (80) modernise son site de Neuville-les-Bray. Coût de l'investissement : 350 000 € pour un magasin engrais vrac de 1200 m³, réparti en cinq cellules.



La Scael (28) devient actionnaire majoritaire de la startup Comparateur Agricole.com. Acquisition de compétences en digital pour la première, nouvelle étape de structuration pour la seconde.



Dijon Céréales (21) dévoile son projet stratégique « Demain », à l'horizon 2025. Huit axes de travail ont été répartis au sein de trois grands piliers : économie, développement et adaptation. Six groupes de travail ont également été constitués pour se pencher sur des « Solutions adhérents », avec notamment la recherche de nouvelles activités, sources de revenus futurs et de pérennité pour les exploitations.

Vivescia (51) lance une bourse en ligne de semences certifiées entre adhérents pour faciliter les réapprovisionnements en

période de semis. La plateforme recense les offres d'agriculteurs avec des stocks, évitant de relancer la production sur de très petits volumes dans ses stations de semences.



Le groupe EMC2 (55) étend son activité machinisme avec la reprise des établissements Graillot, situés dans la Haute-Marne.

SEPTEMBRE

Le Gouessant (22) absorbe le négoce normand Agriplus (1,9 M€ de chiffre d'affaires), acquis par le groupe en 2018. L'occasion pour la coopérative de s'étendre plus à l'Est de son territoire.

La coopérative agricole de Juniville (CAJ), implantée dans les Ardennes (08), **investit 5 M€ dans un bâtiment de stockage de black pellets.** 110 000 t transiteront, chaque année par train, vers Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis.

Terres du Sud (47) annonce son entrée au capital d'Antarctic Foods, le spécialiste de la surgélation de légumes du Sud-Ouest, à hauteur de 20 %.

Axéreal et Paris Dauphine ont mis sur pied une formation dédiée aux futurs coopérateurs. 14 agriculteurs du groupe du Loiret ont décroché leur diplôme fin août.

JUILLET

Cavac (85) reprend le site de Caussade Semences à Fontenay-le-Comte, dans le sud Vendée. S'étendant sur 3 900 m², il comprend une zone de réception, une ligne de triage et d'ensachage, une capacité de stockage de 2 500 tonnes répartie en de nombreuses cellules.

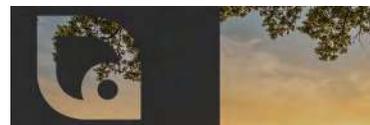


Le négoce Perret (32) fait l'acquisition de l'entreprise Couturier (5 M€ de chiffre d'affaires), spécialiste de l'appro du secteur viti-vicole dans la vallée du Rhône.

Le négoce Sansan (47) ouvre, pour la première fois, son site de Mezin aux touristes pour expliquer au grand public la diversité de l'activité agricole et des métiers qui la composent. Opération réussie !

La branche ruminants et porcs de Terres du Sud (47) s'agrandit via l'acquisition d'Aquitaine Europe Bétail (AEB), devenue une filiale à 100 % d'Expalliance, l'activité bovine de la coopérative.

Après 20 ans d'existence distincte au sein du groupe Bernard (01), **les activités nutrition animale et productions végétales ont fusionné le 1^{er} juillet pour former Bernard Agriculture.** Objectif : favoriser les synergies entre les deux activités.



Avec le rachat du réseau Mapp, Advitam (62) renforce l'activité motoculture de son pôle machinisme. En couvrant désormais tout son territoire, le groupe des Hauts-de-France espère doubler son volume d'affaires sur ce marché d'ici à cinq ans.

Les Ets Bellanné (79) acquièrent la société Acti (44).

La coopérative de Boisseaux (45) met en service un nouveau silo de 5000 t.

JUIN

La fusion des coopératives Dauphinoise (38) et Terres d'Alliance (01), sous l'entité Oxyane, est validée par l'autorité de la concurrence sous conditions et notamment, la cession de plusieurs sites de collecte.



Le négoce Vaesken (59) ouvre son capital au belge Arvesta pour « se donner un nouvel élan ».



ÇA A BOUGÉ AU NIVEAU DES DIRECTIONS

2021

FÉVRIER

Philippe Carré quitte la direction générale de **Maïsadour (40)**, après trois années à ce poste.

Le Conseil d'administration souhaite « se donner le temps de travailler à son remplacement ».



Maximilien Carré est nommé directeur général du négoce éponyme (62). Il succède à son père, Frédéric Carré, qui pilotait

le négoce familial depuis 28 ans. Frédéric Carré conserve la présidence du conseil de surveillance.

Damien Bourgarel quitte la direction générale de **Limagrain (63)**, après avoir été salarié du groupe pendant douze ans dont trois à cette fonction. Le groupe souhaite « se donner le temps de travailler à son remplacement ».



JANVIER

Raphaël Moreau prend la tête des **Ets Buchou Négoce (79)**.

Il s'occupait précédemment de deux filiales négoce du groupe La Périgourdine : Vidal et Sonagro, toutes deux implantées dans le Lot-et-Garonne.



Jean-François Paris est le nouveau directeur de la **coopérative de Terres Bocage Gâtinais (77)**. L'ancien directeur, Jean-Pierre Pichot, a fait valoir ses droits à la retraite.



Frédéric Ozanne est nommé directeur général de la **coopérative de Boisseaux (45)**.

Il remplace Xavier Thirouin qui a fait valoir ses droits à la retraite. Les deux hommes ont assuré une période de tuilage de juin à décembre 2020.

Hugues Dauzat est le nouveau directeur général de la coopérative **Téol (71)**. Il remplace Philippe Saudin, parti en retraite.

2020

DÉCEMBRE

La gouvernance d'Eureden (29) est actée. **Serge Le Bartz**

agriculteur à Lignol dans le Morbihan, devient le nouveau **président**. À ses côtés, Denis Le Moine



au poste de vice-président. Denis Le Moine occupe par ailleurs la présidence d'Eureden Group, l'entité chargée des activités aval de la structure. **Alain Perrin** (à gauche) est nommé **directeur général** et **Pierre Antony**, **directeur général adjoint**.



Gilles Vanackere, membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux et ancien directeur du SNFS, le Syndicat national des

fabricants de sucre, est nommé **médiateur de la Coopération Agricole**, pour une durée de trois ans.

NOVEMBRE

Olivier Tillous Borde prend la direction des développements stratégiques du groupe **Euralis (64)**. Il aura pour mission d'échanger avec les différents pôles sur des missions stratégiques en identifiant les solutions et/ou opportunités à chaque problème soulevé.



OCTOBRE

Christophe Pesselande est le nouveau directeur général du **groupe Soufflet (10)**. Il délègue ainsi le poste de directeur général de Soufflet Agriculture à Grégoire Boyen et celui de directeur général des Malteries Soufflet à Christophe Figueroa.



Nicolas Escamez est le nouveau directeur de la stratégie et du développement coopératif de **Vivadoeur (32)** : une création de

poste pour remplacer celui de directeur général, laissé vacant depuis le départ de Franck Clavier, en septembre 2019.

Matthieu Guiho, ex-DG de la coopérative de St-Pierre-de-Juillers (17), prend la tête de la coopérative **Sèvre-et-Belle (79)**.

Il remplace Médéric Brunet qui a fait valoir ses droits à la retraite.



Christian Griner succède à Christian Couilleau à la direction générale du groupe **Even (29)**.

SEPTEMBRE

Simon Aimar est le nouveau directeur de la Coop de **St-Pierre-de-Juillers (17)**.

Après un an passé en tant que DGA, **Jérôme Beroulle** a pris la direction du Groupe **Jura Mont-Blanc (74)**, suite au départ en retraite de Xavier Jolly fin 2020.

AOÛT

Daniel Leon quitte son poste de délégué régional Occitanie Paca de la **Fédération du négoce agricole**. Il rejoint les Ets **Perret** en tant que directeur commercial. Au sein de la FNA, c'est **Clément Albouy** qui le remplace dans le Sud-Est.



Estelle Thibaut est la nouvelle directrice générale de la **Scara (10)**. Elle remplace Agnès Duwer, partie chez Agora (60).

Estelle Thibaut était jusque-là directrice d'Agrosolutions, le cabinet d'expertise-conseil en agroenvironnement du groupe InVivo.

Directeur général par interim depuis le départ de Jacques Logie en mars 2020, **Christian Reclus** est désormais le directeur général du groupe **Arterris (11)**.



JUILLET

Olivier Cowez est le nouveau directeur général de la Société coopérative agricole riberacois (**Scar**), implantée en Dordogne. Il remplace Philippe Roussillon qui a quitté l'entreprise.



Gérard Poyer est le nouveau président de la **FC2A**.

JUIN

Agnès Duwer, ex-directrice générale de la Scara (10), prend la direction de la coopérative **Agora (60)**, suite au départ en retraite de Jean-Xavier Mullie.

Stéphanie Pons est nommée directrice de la **Coopération agricole Sud**, dont elle assurait déjà l'intérim.



François Gibon est le nouveau **délégué général de la FNA**, la Fédération du négoce agricole. Ex-directeur du Naca (Négoce

Agricole Centre-Atlantique), il remplace Didier Nédélec qui a occupé ce poste durant un an. **Patricia Ranouil**, chargée de mission depuis 2007 au sein du Naca, en devient la directrice.



Andermatt

• • • • • France

Pourquoi chercher dans la chimie ce qu'Andermatt a trouvé dans la nature ?



- Des solutions alternatives conçues et fabriquées par un pionnier du **BIOCONTRÔLE**.
- Des produits de protection et de nutrition du végétal.
- La garantie d'une alimentation saine et d'un environnement sain, pour tous.



Retrouvez-nous sur
andermatt.fr

PANORAMA DES 300 PREMIÈRES

entreprises françaises d'appro-collecte

Notre classement compile les chiffres d'affaires des 300 premiers négoce et coopératives français, collectés de janvier à mars 2021. Ces données retracent l'exercice 2019/20, bilan de la récolte 2019. Y sont détaillés les chiffres d'affaires appro, de collecte ainsi que les tonnages collectés. 300 entreprises pour plus de 31,87 Mds€. Dans le Top 100, 65 coopératives et 35 négoce, totalisant respectivement 21,31 Mds€ et 6,24 Mds€ de chiffre d'affaires.

CLASSEMENT	NOM (département du siège)	CA TOTAL (M€)	CA TOTAL APPRO (M€) DONT :	CA ENGRAIS	CA PHYTOS	CA SEMENCES	CA ALIM ANIMALE	CA AUTRE	CA COLLECTE (M€)	COLLECTE (Mt)	CA GROUPE (M€)
1	Agrial (14)	2378	584	NC	NC	NC	182	NC	265	1,71	6090
2	Soufflet Agriculture (10)	1858	615	NC	NC	NC	NC	NC	NC	5,92	NC
3	Terrena (44)	1772	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	4858
4	Eureden (29)	1700	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	1,541	3200
5	Axérial (45)	1525	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	4,5	3027
6	Groupe Vivescia (51)	1077	280	NC	NC	NC	NC	NC	782	3,25	3200
7	Cavac (85)	778	206	NC	NC	NC	133	NC	168	0,844	1030
8	Natup (76)	626	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	2,1	1190
9	Unéal (62)	580	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	1,4	1366
10	Océalia (16)	554	205	53,5	51,2	32,5	38,8	25,5	330	1,5	780
11	Cérésia (51)	520	NC	NC	NC	17	18	NC	NC	1,8	615
12	Arterris (11)	519	213	53,3	50,3	23,9	44,7	40,8	264	0,85	1013
13	Euralis (64)	465	254	NC	NC	NC	NC	NC	211	0,846	1333
14	Groupe BZ (27) ⁽¹⁾	414	0	0	0	0	0	0	NC	0,5	414
15	EMC2 (55)	405	101	NC	21	NC	NC	NC	165	0,92	540
16	Noriap (80)	400	125	NC	NC	NC	22	0	256	1,255	732
17	Maïsador (40)	380	94	NC	NC	NC	NC	NC	149	0,557	1358
18	Ternoveo (02)	370	106	43	51	11	0	1	264	1,219	1366
19	Le Gouessant (22)	368	20,8	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,155	610
20	Unicor (12)	365	84,6	12,5	3,3	6,8	59,8	2,2	4,5	0,24	365
21	Terres du sud (47)	347,3	79,4	30,6	24,2	12,5	1,1	8,4	123	0,575	599
22	Dijon Céréales (21)	294	86,3	34,7	23,2	12,5	12,8	3,1	209	0,906	406
23	Oxyane (38)	293,3	101,9	33	19,4	18,5	19,8	11	168,5	0,731	624,5
24	Agora (60)	286	82,4	29,8	31,4	12,1	6,4	2	201	1,03	NC
25	Even (29)	265	NC	NC	NC	NC	NC	NC	3,5	0,023	2300
26	Valfrance (60)	255	63,8	26,1	25,9	11,5	0	0,3	151,2	0,9	NC

COOPÉRATIVES (1) Chiffres publiés en 2020 - (2) Estimation Référence agro - NC Non communiqué

NÉGOCE Chiffres recueillis par Référence agro de janvier à mars 2021 : fournis pour l'essentiel par les entreprises ou, par défaut, sur la base d'une recherche spécifique.



aladin.farm, votre nouveau canal de vente en ligne

Des milliers d'agriculteurs achètent déjà sur aladin.farm, notamment en dehors des horaires d'ouverture des dépôts ! Avez-vous envie de proposer la vente en ligne à vos agriculteurs ?

100%

Conçu par et pour
les coopératives et leurs
négoce



Respect de vos
conditions commerciales



Renforcement de la relation
technicien/agriculteur



Scannez pour
découvrir aladin.farm



aladin·farm

Le site de vente de votre partenaire agricole

www.aladin.farm

LE CLASSEMENT

CLASSEMENT	NOM (département du siège)	CA TOTAL (M€)	CA TOTAL APPRO (M€) DONT :	CA ENGRAIS	CA PHYTOS	CA SEMENCES	CA ALIM ANIMALE	CA AUTRE	CA COLLECTE (M€)	COLLECTE (Mt)	CA GROUPE (M€)
27	Cooperl Arc Atlantique (22)	250	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,15	2000
28	Carré (Groupe) (62)	249	79	27	32	7	12	1	170	0,75	249
29	Comptoir Agricole (67)	232,6	40,8	17,1	10	10,7	0,9	2,1	93	0,479	347,5
30	Alliance Négoce (45) ⁽¹⁾	231,45	81,28	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,49	NC
31	Lorca (57)	224	67,8	22,9	13	7	11,9	13	123,3	0,59	331
32	Vivadour (32)	223	52,5	19	15	9	0,8	8,72	NC	0,49	470
33	Bourgogne du Sud (71)	208	88,3	25	18	10	15	NC	118	0,54	283
34	Scael (28)	205	49	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,75	1194
35	CAPL (49)	203,44	105,6	NC	NC	NC	3,74	NC	89,08	0,357	NC
36	Bernard Agriculture (01)	201,7	102,8	NC	NC	NC	57,6	NC	68,22	0,33	201,7
37	Lepicard (76)	200	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,471	NC
38	Perret (30)	200	152	45	43	6	1,5	56,5	8,6	0,052	NC
39	CAL (54)	198	47,6	15,5	10,4	8,7	11,7	1,3	84	0,43	242
40	Centre Ouest Céréales (COC) (86)	198	51	NC	NC	NC	0	0	145	0,68	297
41	Coopérative Terres de l'Ouest (29)	190	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,14	NC
42	Lur Berri (64)	190 (1)	31	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,373	1448
43	Capel La Quercynoise (46)	171	38,7	5,3	2,55	2,35	23,14	5,4	4,4	0,26	282
44	Caproga La Meunière (45)	170	46	20	12	11	3	0	105	0,647	170
45	Interval (70)	168,1	67,95	21,62	14,106	11,4	17,9	NC	88,5	0,43	220,11
46	Agralia (40) ⁽¹⁾	168	56	NC	NC	NC	NC	NC	112	0,466	NC
47	RAGT Plateau Central (12)	167	107	14	7	9	75	2	25	0,13	388
48	Val de Gascogne (32)	165,4	68,8	NC	NC	NC	2,7	NC	96,6	0,509	220,8
49	Limagrain (63)	165	16	5	4	6	0	1	52,5	0,22	1909
50	Sepac-Compagri (52)	156	49	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,5	NC
51	Bellanné (79)	155	125	NC	NC	NC	113	NC	30	0,15	NC
52	Sevépi (27)	143	36,7	15	15,85	4,23	0,3	1,32	106,3	0,505	143
53	Agri Négoce (72) ⁽¹⁾	132	64,5	NC	NC	NC	NC	NC	67,5	0,37	NC
54	Eurea (42)	130	116	19	5	11	81	82	14	0,051	212
55	110 Bourgogne (89)	123,2	29,6	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,463	148,4
56	CAC Colmar (68)	121,84	40,7	12,4	7	6,7	3,2	6	75,5	0,39	178
57	Terre Atlantique (17)	121	29	10	9	7	2	1	79	0,4	130
58	Garun Paysanne (22)	120	112	1,2	1,5	2,09	105	0	6,2	0,145	NC
59	Ynovae (89)	120	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,38	NC
60	Bonneval Beauce et Perche (28)	117,8	28,7	14,2	9,8	4,3	0,2	0,2	89,1	0,435	NC
61	Terre comtoise (25)	116,8	58,51	8,34	3,1	4,28	39,05	4,03	9,26	0,076	192
62	Alternae (76)	111	36	NC	NC	NC	NC	NC	75	0,38	1190
63	SA Villemont (36)	110,4	34,9	15,3	12,9	6,7	7	NC	55,9	0,309	113
64	Armbruster Frères (68)	107	26	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,3	NC
65	Gustave Muller (68)	104	26,5	12,1	6,3	7	0,1	1	72	0,37	NC

COOPÉRATIVES (1) Chiffres publiés en 2020 - (2) Estimation Référence agro - NC Non communiqué

NÉGOGES Chiffres recueillis par Référence agro de janvier à mars 2021 : fournis pour l'essentiel par les entreprises ou, par défaut, sur la base d'une recherche spécifique.

LE CLASSEMENT

CLASSEMENT	NOM (département du siège)	CA TOTAL (M€)	CA TOTAL APPRO (M€) DONT :	CA ENGRAIS	CA PHYTOS	CA SEMENCES	CA ALIM ANIMALE	CA AUTRE	CA COLLECTE (M€)	COLLECTE (Mt)	CA GROUPE (M€)
66	Coopérative de Creully (14)	103,37	33,62	8,41	6,95	4,92	11,72	1,62	64,89	0,293	NC
67	Valsoleil (26)	101,65	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
68	Qualisol (82)	100,2	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,249	NC
69	Hermouet (85)	100	25	NC	NC	NC	NC	NC	75	0,358	NC
70	Isidore (17)	100	74	17	41	3	2,5	10,5	13	0,07	99,2
71	Charpentier (80) ⁽¹⁾	89	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,28	NC
72	SDA Négoces (47)	88,2	27,8	11,3	9,1	5,4	0,5	1,5	51,6	0,26	599
73	Anjou Maine Céréales (53)	87	24	NC	NC	NC	NC	NC	39	0,22	NC
74	GN Solutions - Demeuré - Bonenfant (56)	85	50,2	NC	NC	NC	NC	NC	34,2	0,19	85
75	Piveteau (16)	80	32	NC	NC	NC	NC	NC	48	0,2	80
76	Soufflet Vigne (69) ⁽¹⁾	79	41,5	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	4866
77	CAPL (Coopérative Agricole Provence Languedoc) (84)	74,5	63,3	15,6	23	2,1	0	22,6	11,2	0,037	84,6
78	Scara (10)	72,44	23	10,7	7,91	4,3	0,05	0,04	49,19	0,24	76,01
79	Vaesken (Groupe) (59)	71	40	9	11	3	17	0	30	0,16	NC
80	Île de France Sud (91)	70	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,27	NC
81	Sana Terra (80)	70	22	8,1	8,1	4,5	0,3	0,1	38	0,2	NC
82	Maison François Cholat (38)	69,42	NC	NC	NC	NC	NC	0	NC	0,2	NC
83	Calipso (80)	69,4	30,4	11,1	9,5	3,1	5,8	0,9	39	0,205	78,5
84	Dromoïse céréales (26)	65,28	NC	NC	NC	NC	NC	0	55,96	0,3	NC
85	Coopérative de Juniville (08)	65	25	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,225	NC
86	Gersycoop (32) ⁽¹⁾	64,8	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,145	NC
87	Neolis (86)	63,27	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,226	NC
88	Vendée Sèvre Négoce (79)	62,93	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,22	NC
89	Cosset & Fils (79)	60,5	10,2	4,6	3	2,3	0,2	0,1	49,3	0,242	NC
90	Novagrain (51)	60,5	20	9,5	7	2,7	0	0,6	40,5	0,209	NC
91	Coopaca (03)	60	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,157	NC
92	Pissier (41)	60	25	NC	NC	NC	NC	NC	35	0,16	60
93	Casaus (65)	59,7	16	NC	NC	NC	NC	NC	43	0,185	59
94	Terres Bocage Gâtinais (77)	59	15	NC	NC	NC	NC	NC	44	0,227	NC
95	Val'Limagne.coop (03) ⁽¹⁾	59	21	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,17	NC
96	Altitude (15)	58,8	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,025	255
97	Néo Négoce (62)	57,8	24	NC	NC	NC	NC	NC	31	0,153	NC
98	Jeusselin (72) ⁽¹⁾	56	24	NC	NC	NC	NC	NC	32	0,18	NC
99	CSGV (51)	55,57	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0	NC
100	Hautbois (53)	55	30	NC	NC	NC	NC	NC	25	0,13	NC
101	Ucac (60)	54,5	11,6	5,1	4,6	1,6	0,2	0,1	41,9	0,186	57
102	D2N (50) ⁽¹⁾	54	37,8	12	6	6	13,8	NC	16,2	0,26	NC
103	Appro-Vert (61)	53	24,2	NC	NC	NC	11,8	NC	NC	0,125	NC
104	Agri Sud Est Centre (42)	52,9	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,009	NC

COOPÉRATIVES (1) Chiffres publiés en 2020 - (2) Estimation Référence agro - NC Non communiqué

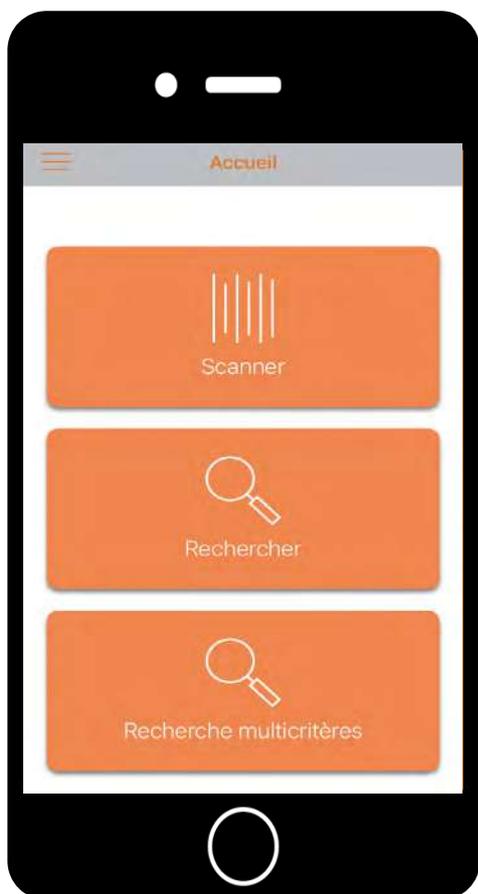
NÉGOCES Chiffres recueillis par Référence agro de janvier à mars 2021 : fournis pour l'essentiel par les entreprises ou, par défaut, sur la base d'une recherche spécifique.



PhytoScan®

CONNECTED AG-INPUT CATALOG

L'INFORMATION RÉGLEMENTAIRE À JOUR DE VOS PRODUITS PHYTOS À TOUT MOMENT ET EN TOUT LIEU



Accédez aux informations suivantes :

Fiches de Données de Sécurité (FDS), usages réglementaires, mélanges autorisés, Equipements de Protection Individuelle (EPI), rangements dans le local phyto, informations générales, techniques, complémentaires et de traçabilité en **scannant** une étiquette ou en **recherchant** votre produit et **exportez** certaines informations de vos produits.

Pour les **référentiels de certification**, PhytoScan contient les informations répondant aux exigences A12, A18, A19, A22 et D4, D21, D22 (activités de **distribution** aux professionnels et d'**application**).

L'accès aux FDS est libre, les autres services sont soumis à une authentification préalable.



Bénéficiez d'un mois d'accès **gratuit** à toutes les fonctionnalités de PhytoScan :

- **Téléchargez** PhytoScan en flashant ce code ou en cliquant sur l'icône correspondant à votre store
- Dans PhytoScan, **inscrivez-vous** à partir du menu « Abonnement » en renseignant le champ « fonction » avec le code promotionnel PROMOMAG03 avant le 15/05/2021



LE CLASSEMENT

CLASSEMENT	NOM (département du siège)	CA TOTAL (M€)	CA TOTAL APPRO (M€) DONT :	CA	CA	CA	CA ALIM	CA AUTRE	CA COLLECTE (M€)	COLLECTE (M€)	CA GROUPE (M€)
				ENGRAIS	PHYTOS	SEMENCES	ANIMALE				
105	Teravia (08)	50,66	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
106	Coisnon (91)	50	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,12	NC
107	Piednoir (61)	50	30	NC	NC	NC	NC	NC	20	0,075	NC
108	AgroPithiviers (45)	48	16	7	5	1,5	0	0,5	34	0,188	52
109	Ducroquet Négoce (59)	46,3	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,14	NC
110	Thomas (78) ⁽¹⁾	46	46	0	0	0	0	0	0	0,195	NC
111	Scar (24)	44	20	6,5	3	3,5	6	1	23	0,11	50
112	Bresson (21)	43,31	11,5	5,53	4,21	1,3	0,2	0,3	31,7	0,147	NC
113	Lethuillier (76) ⁽¹⁾	43,3	22,64	5,6	5,8	1,8	6,1	3	20,7	0,11	NC
114	LamyBienaimé (79)	41	20,5	4,2	3,2	2,1	11	NC	20,5	0,105	NC
115	Amaltis (79)	40,72	40,72	40,72	0	0	0	0	0	0	NC
116	Omag (13)	40,7	40,7	13,9	8,11	0,69	0,34	17,66	NC	NC	NC
117	Vertumne (28)	40,5	40,5	NC	NC	NC	1,2	NC	0	0,06	NC
118	La Tricherie (86)	40,4	9,6	4	3,4	2,1	0,14	0	30,6	0,12	NC
119	Avenir Agro (54)	40	30,4	8	6,7	3,5	11	1,2	9,6	0,052	NC
120	Judy (03)	40	20	6	6	2,6	4,2	1,2	9,6	0,045	NC
121	Phyto Service (41) ⁽¹⁾	40	40	7	25	3,5	NC	4,5	0	NC	NC
122	Saboc (37)	39,58	19,3	5,7	6,8	2	0,314	NC	20,28	0,09	NC
123	Granéo (49)	39,44	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,165	NC
124	Coopérative l'Entente de Loulay (17)	38	9	NC	NC	NC	NC	NC	29	0,14	NC
125	Coopérative régionale du Lauragais (31) ⁽¹⁾	38	12	4	5	3	0	NC	26	0,1	NC
126	Péris (34)	37	31	7	17,7	1	0,8	4,8	NC	0,003	83
127	Renaud (36)	36,64	20,9	4,96	7,47	1,96	3,34	3,17	15,43	0,075	NC
128	Estagri (55)	36,1	18,7	NC	NC	NC	NC	NC	17,4	NC	NC
129	Pelé Agri Conseil (49)	36	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,022	NC
130	Dumesnil (76)	35,7	17,8	4	4,5	1,6	7,4	0	17,9	0,075	NC
131	Claye Agri (62)	34,93	15,7	5,7	7,4	1,4	0,5	0,7	17,8	0,102	NC
132	Bodin (37)	34,6	9	NC	NC	NC	NC	NC	25,6	0,12	NC
133	Levesque Philippe (02)	34,47	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,102	NC
134	Le Gall Frères (29) ⁽¹⁾	34,13	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
135	Magne (34)	33,31	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,005	NC
136	Jura Mont-Blanc (74)	33	22	4	1	2	15	0	8	0,04	59
137	Durand (37)	32,81	9,41	4,68	3	1,71	0,02	0	22,46	0,12	32,81
138	Walch Lucien (68)	32,384	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
139	Approvert-Bergeret (64)	32	6	3	0,7	1,2	1,1	NC	26	0,15	NC
140	Racine (83)	30,5	26,63	7,23	7,28	0,68	2,1	9,33	0	0	163
141	Coopérative de Bellême (61) ⁽¹⁾	30	16	3,5	2,8	1,5	3,9	1,75	13,5	0,08	NC
142	SCPA (49)	30	20	NC	NC	NC	NC	NC	10	0,06	NC
143	Socopa Agriculture (12)	30	30	7	5	4	4	3,5	0	NC	NC

COOPÉRATIVES (1) Chiffres publiés en 2020 - (2) Estimation Référence agro - NC Non communiqué

NÉGOGES Chiffres recueillis par Référence agro de janvier à mars 2021 : fournis pour l'essentiel par les entreprises ou, par défaut, sur la base d'une recherche spécifique.

LE CLASSEMENT

CLASSEMENT	NOM (département du siège)	CA TOTAL (M€)	CA TOTAL APPRO (M€) DONT :	CA ENGRAIS	CA PHYTOS	CA SEMENCES	CA ALIM ANIMALE	CA AUTRE	CA COLLECTE (M€)	COLLECTE (M€)	CA GROUPE (M€)
144	Coopérative d'Esternay (51) (1)	29,79	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
145	La Périgourdine (24) (1)	29,53	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,15	97
146	Coopérative agricole de Tonnay (17) (1)	29,5	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,087	NC
147	Coopérative Agricole SICA BB (03)	29,5	16,1	4,4	1,6	1,7	6,9	1,5	12,2	0,05	NC
148	Moulin Jacquot (70)	29,16	20,88	3,25	2,76	1,51	13,35	NC	8,11	0,035	NC
149	Leplatre (45) (1)	28,73	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
150	Capa (09)	28	8	3,4	2,1	1,5	0,6	0,4	20	0,089	NC
151	Sèvre et Belle (79)	26,49	10,97	2,46	2,15	2,23	2,73	1,4	15,52	0,08	26,49
152	Duriez Pierre (62) (1)	26,12	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
153	Coopérative de Milly (60) (1)	26	6	NC	NC	NC	NC	NC	20	0,1	NC
154	Serazin Texier Appro (35) (1)	25,22	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
155	CAMN (44)	25	25	8,8	6,1	0,2	NC	9,9	0	0	30
156	Silos Vicois (32)	25	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,07	NC
157	Drouet (49) (1)	24,98	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
158	Agri.com (56)	24,8	24,8	7,8	11	5,2	0	0,8	0	0	NC
159	Coopérative agricole de Mansle (16)	24,34	6,55	2,36	1,63	1,37	0,9	0,3	17,48	0,067	NC
160	GPB Dieuze Morhange (57) (1)	24,26	10,14	4,16	2,19	1,06	2,39	NC	21,05	0,064	NC
161	Stophytra (55) (1)	24,06	10	4,5	4,5	1	NC	NC	16	0,085	NC
162	Jeem (30)	24	13	4	8	1	NC	4,5	0	0	24
163	Sodem et Marchais (28)	24	5,9	1,7	1,6	0,4	2,2	0	13,8	0,06	NC
164	Saga-Bouet (40)	23,3	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
165	Coopérative de Puisseaux (45)	23	5,1	2,4	2,3	0,4	0	0	17,9	0,087	NC
166	Téol (71)	22,96	20,26	3,4	0,79	1,3	13,1	1,67	1,77	0,012	28,2
167	Coopérative de Beton-Bazoches (77)	22,5	5	2,6	1,6	0,6	0,2	NC	17,5	0,104	NC
168	Agricentre Dumas (19)	22,4	14,6	NC	NC	NC	NC	NC	2,3	0,014	NC
169	Diffus'Agri (01)	22	11	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
170	Coopérative Capdis (01) (1)	21,68	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
171	Lacadée (64) (1)	20,95	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
172	Cocebi (89)	20,65	1,99	0,3	NC	1,33	0,2	0,02	11,3	0,0265	NC
173	Chays Frères (25) (1)	20,08	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,067	NC
174	Biocer (27) (1)	20	2	NC	NC	NC	NC	NC	11	0,025	NC
175	Dipra (85)	20	10	0	0	0	10	10	0	0	NC
176	Mendikoa (64)	20	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	25
177	Alpesud (05)	19,99	16	4,1	2,9	1,6	5,8	1,6	2,99	0,13	23,99
178	Agri Agen (47) (1)	19,8	7	2,6	1,9	1	0,8	0,7	12,8	0,062	36
179	Aliments Simbelie (19)	19,27	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
180	Vert Anjou (49)	19,2	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
181	Asel (02)	19,03	17,98	4,71	12,15	1,12	NC	NC	0,38	0,1	NC
182	Cap Faye Sur Ardin (79)	18,97	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,05	NC

COOPÉRATIVES (1) Chiffres publiés en 2020 - (2) Estimation Référence agro - NC Non communiqué

NÉGOCES Chiffres recueillis par Référence agro de janvier à mars 2021 : fournis pour l'essentiel par les entreprises ou, par défaut, sur la base d'une recherche spécifique.

LE CLASSEMENT

CLASSEMENT	NOM (département du siège)	CA TOTAL (M€)	CA TOTAL APPRO (M€) DONT :	CA ENGRAIS	CA PHYTOS	CA SEMENCES	CA ALIM ANIMALE	CA AUTRE	CA COLLECTE (M€)	COLLECTE (M)	CA GROUPE (M€)
183	Sodepac (47)	18,5	12,6	4,5	4,2	1,67	0,55	1,68	5,9	0,035	NC
184	Ringard (80) (1)	18,2	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
185	Coopérative agricole de la région de Matha (17)	18,02	7,46	NC	NC	NC	NC	NC	10,56	0,046	21,45
186	Sansan (47)	18,02	6,75	2,42	2,6	1,19	0,35	0,56	10,93	0,055	NC
187	Descreaux (03)	17,3	5,5	1,7	0,9	0,59	1,7	0,56	3,3	0,018	200,7
188	Coopérative agricole de St Agnant les Marais (17) ⁽¹⁾	16,82	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
189	Comagrain (91)	16,5	7,8	3,1	3,8	0,87	0	NC	8,7	0,042	NC
190	Fanost Lenfant Agriculture (27)	16,35	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,095	NC
191	Douar Appro (56)	16,24	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
192	Micheau-Daleme (17)	16,11	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
193	Canico (20)	15,9	12,15	1,96	1,89	0,41	4,81	3,08	NC	0	NC
194	Floch Appro (29)	15,7	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0	NC
195	Peyre et cie (40)	15,69	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
196	Coopérative de Boisseaux (45)	15,6	4,3	1,7	1,7	0,8	0	0	11,3	0,052	NC
197	Cornelis Frères (31)	15,6	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
198	Fortet Dufaud (16)	15,01	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0	0	NC
199	Charrière Distribution (30) ⁽¹⁾	15	11	4	4	1	1	1	3	0,008	NC
200	Coopérative d'Avesnes-sur-Helpe (59)	15	11,3	1,6	0,5	0,9	8	0,3	NC	0,018	NC
201	Goudy et Cie (32)	15	4,4	1,9	1,6	0,8	0	0,1	10,6	0,035	NC
202	Pasquier VGT'AL (79) ⁽¹⁾	15	NC	NC	NC	NC	NC	NC	1,4	0,015	NC
203	Touchat (34)	15	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
204	Société Coopérative Agricole (SCA) du Nyonsais (01)	14,79	1,65	0,5	0,79	0,03	0,03	0,3	NC	NC	NC
205	Les Silos du Touch (31)	14,78	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,03	NC
206	Ruzé (89)	14,75	4,85	2,23	1,73	0,51	NC	0,37	9,82	0,052	NC
207	CARC Cognac (16)	14,7	10	2,2	2,2	0,5	0	5	4,7	0,023	NC
208	Tijou (49)	14,69	11,12	2	1,1	1,5	6	NC	3,56	0,02	NC
209	Duranel (62)	14,5	10,2	NC	NC	NC	7,8	NC	4	0,025	NC
210	Rebours (53)	14,5	3,8	1,3	0,8	1,4	7,08	0	2,8	0,025	NC
211	Coopérative agricole de St Pierre de Juillers (17)	14,4	4,2	1,5	1,4	0,7	0,1	NC	10,2	0,048	NC
212	Honoré Négoce (62) ⁽¹⁾	14,38	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
213	Bosc Izarn (81)	14,2	6,2	2,4	0,9	0,7	0,7	1,44	7,7	0,037	NC
214	Cascap (32)	14,03	4	2	1,3	0,7	0	NC	10	0,042	16,5
215	Beauchamp (79)	14	12	NC	NC	NC	6,7	NC	2,7	0,013	NC
216	Minoterie Gay (71)	14	4,6	NC	NC	NC	NC	NC	8,3	0,045	NC
217	Terragro (18) ⁽¹⁾	14	10,38	NC	NC	NC	NC	NC	3,7	0,03	NC
218	Verron (72) ⁽¹⁾	14	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
219	Agri Alternative (78)	13,78	13,78	NC	NC	NC	NC	NC	0	0	NC
220	Copac (37)	13,78	6,01	1,9	1,73	0,62	0,06	1,7	7,4	0,038	15,85
221	Souchard (26) ⁽¹⁾	13,69	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC

COOPÉRATIVES (1) Chiffres publiés en 2020 - (2) Estimation Référence agro - NC Non communiqué

NÉGOGES Chiffres recueillis par Référence agro de janvier à mars 2021 : fournis pour l'essentiel par les entreprises ou, par défaut, sur la base d'une recherche spécifique.

LE CLASSEMENT

CLASSEMENT	NOM (département du siège)	CA TOTAL (M€)	CA TOTAL APPRO (M€) DONT :	CA	CA	CA	CA ALIM	CA	CA COLLECTE (M€)	COLLECTE (Mt)	CA GROUPE (M€)
				ENGRAIS	PHYTOS	SEMENCES	ANIMALE	AUTRE			
222	La Gerbe (82)	13,6	5	1,9	1	0,5	0,4	1,2	8,5	0,036	NC
223	Vernazobres Frères (30) ⁽¹⁾	13,6	12	3	6	0,4	0,05	2,55	0	0	18
224	SARL Caste (81) ⁽¹⁾	13,49	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
225	Bergon (83) ⁽¹⁾	13,15	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
226	UniRé (17)	12,73	0,81	0,12	0,16	0,24	0	0,29	NC	0	NC
227	Durand Négoce (61)	12,67	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
228	Muret (28)	12,5	2	2	0	0	0	0	10,5	0,052	NC
229	Stahl (51)	12,5	12,5	2,6	4,2	0,2	NC	5,5	NC	NC	NC
230	Les silos de l'Adour (64)	12,34	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
231	Cavac Villejésus (16)	12,28	3,22	1,03	1,39	0,8	NC	NC	9,06	0	NC
232	Groupe Provence services (GPS) (04) ⁽¹⁾	12,25	7,3	1,9	1,7	2,4	NC	1,3	4,3	0,022	22,7
233	Laborderie (82) ⁽¹⁾	12,23	4	2	1,1	0,6	0,2	0,1	7,9	0,033	NC
234	Moisdon (35)	12,18	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
235	Dodat (03)	12,1	4	1,5	0,8	0,8	0,7	0,1	7,9	0,037	NC
236	Durepaire (16)	12,1	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0	NC
237	Landreau et Fils (17) ⁽¹⁾	12	9,1	3,4	3,66	0,8	NC	NC	NC	NC	NC
238	Royagri (18)	11,8	7	2,9	1,4	0,7	1,2	0,8	4,7	0,025	150
239	Martignon (18) ⁽¹⁾	11,71	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,04	NC
240	Brosset Agro Bocage (85)	11,58	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0	NC
241	Vitagri (18) ⁽¹⁾	11,5	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
242	Thomas Négoce (12)	11	9,5	NC	NC	NC	NC	NC	0,4	0,005	NC
243	Beaugeard (47)	10,89	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
244	Dupré Lardeau (36)	10,7	4,4	2	0,71	0,4	0,8	NC	6,2	0,032	NC
245	Valcausse (46) ⁽¹⁾	10,67	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
246	CIC (33)	10,5	10,5	NC	NC	NC	NC	NC	0	0	NC
247	Coopérative de Fontvieille (13) ⁽¹⁾	10,34	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
248	Thiélin Culture (53)	10,2	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
249	Buchou Négoce (79)	10	5	1	1	1	1,5	0,5	5	0,025	NC
250	Coopazur Provence (83)	10	10	2	2	NC	1	5	NC	NC	NC
251	Coopérative de Saint Hilaire (59)	10	4	0,8	1,2	0,7	1,3	NC	6	0,03	NC
252	Hexagrain (57) ⁽¹⁾	9,94	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
253	Lesplene (40)	9,88	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,02	NC
254	Bigallet et Fils (71)	9,81	5,2	1	0,216	0,265	3,4	0,254	0	0,22	NC
255	Cavale (11)	9,75	5,46	1,17	2,56	0,13	0,7	0,89	0,58	0	NC
256	Mournet (65) ⁽¹⁾	9,59	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,035	NC
257	Coquillaud (16) ⁽¹⁾	9,47	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
258	Coopérative de Beurlay (17) ⁽¹⁾	9,45	3,62	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,036	NC
259	Chambon (03) ⁽¹⁾	9,39	7,9	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
260	Seyeux (35)	9,37	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC

COOPÉRATIVES (1) Chiffres publiés en 2020 - (2) Estimation Référence agro - NC Non communiqué

NÉGOCES Chiffres recueillis par Référence agro de janvier à mars 2021 : fournis pour l'essentiel par les entreprises ou, par défaut, sur la base d'une recherche spécifique.

LE CLASSEMENT

CLASSEMENT	NOM (département du siège)	CA TOTAL (M€)	CA TOTAL APPRO (M€) DONT :	CA	CA	CA	CA ALIM	CA	CA COLLECTE (M€)	COLLECTE (M€)	CA GROUPE (M€)
				ENGRAIS	PHYTOS	SEMIENCES	ANIMALE	AUTRE			
261	Comptoir Agricole du Marmandais (47)	9,33	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
262	Payre (38)	9,28	6,68	2,27	0,666	0,775	2,213	0,756	2,307	0,0163	NC
263	Brie Alternative (77)	9,2	9,2	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,017	NC
264	Agri Estuaire (44) ⁽¹⁾	9,07	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
265	Copal (34) ⁽¹⁾	9,06	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
266	Agro Distribution Services (55)	9	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
267	Bruyagri (02) ⁽¹⁾	9	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
268	Coopérative Nord Appro (62) ⁽¹⁾	9	9	0	0	0	9	0	0	0	NC
269	Terre Élevage (27) ⁽¹⁾	8,99	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
270	Inovapro (26)	8,84	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
271	Novapro (86)	8,78	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0	NC
272	Segala Aliments (12) ⁽¹⁾	8,69	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
273	Traitaphyt (45) ⁽¹⁾	8,52	8,52	NC	NC	NC	0	0	0	0	NC
274	Corab (17)	8,5	1,4	NC	NC	NC	0	0	6,9	0,01	NC
275	Louit (32) ⁽¹⁾	8,48	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
276	Lefebvre Philippe (62) ⁽¹⁾	8,27	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
277	Agri Distri Services (16)	8,2	3,1	1,2	0,9	0,8	0	0,2	5,1	0,026	8,2
278	Agridor (24) ⁽¹⁾	8,2	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
279	Agrisem (17)	8,2	5,5	NC	NC	NC	NC	NC	0	0	
280	Prodia (04)	8,17	6,5	2,3	2,4	0,4	NC	1,4	1,7	0,007	NC
281	Sodipa Agri (57) ⁽¹⁾	8,145	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
282	Miserolle (62) ⁽¹⁾	8,11	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
283	Euphorbe (10)	8,1	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0	NC
284	Palissier (17) ⁽¹⁾	7,83	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
285	Nau (16) ⁽¹⁾	7,78	NC	NC	NC	NC	NC	0,7	NC	NC	NC
286	Amdis (89)	7,69	7,69	3,32	3,2	0,7	0	0,47	0	NC	NC
287	Huré Agri Consult (16) ⁽¹⁾	7,58	NC	NC	NC	NC	NC	NC	2,8	0,015	NC
288	Doumerg SAS (81) ⁽¹⁾	7,49	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
289	Lemaitre Appro (22) ⁽¹⁾	7,48	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,045	NC
290	Gaudon et Fils (23) ⁽¹⁾	7,44	1,9	0,75	0,19	0,29	0,43	0,24	NC	NC	NC
291	Geffray (35) ⁽¹⁾	7,44	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
292	Ritard Charles (51)	7,41	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,02	NC
293	L'Isle aux Grains (32)	7,29	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
294	Prévost (61) ⁽¹⁾	7,27	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
295	Poulichet (27)	7,19	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
296	Paris (59)	7,1	6,7	0,6	0,3	0,35	4,65	0,8	0,4	0,005	NC
297	Bertrand Remon (11)	6,98	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
298	Phytograin (60)	6,94	5,4	3,95	2,34	0,2	NC	0,39	NC	NC	NC
299	Union de la Scarpe (62)	5,53	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0,022	NC
300	Cap'Agri (61)	1,06	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC

COOPÉRATIVES (1) Chiffres publiés en 2020 - (2) Estimation Référence agro - NC Non communiqué

NÉGOCES Chiffres recueillis par Référence agro de janvier à mars 2021 : fournis pour l'essentiel par les entreprises ou, par défaut, sur la base d'une recherche spécifique.

APPRO : les 100 premiers

54 coopératives et 46 négociés, totalisant un chiffre d'affaires appro de près de 8,8 Mds€, se partagent le Top 100 de notre classement. Certains leaders du marché ne nous ayant pas communiqué leurs données, nous avons réalisé notre propre estimation pour les positionner. L'activité moyenne par magasin est de 2,81 M€ et celle par technico-commercial de 2,13 M€ : ces valeurs étaient de 2,71 et 2,22 M€ l'an passé.

CLASSEMENT	NOM (département du siège)	CA TOTAL APPRO (EN M€)	NB DE MAGASINS D'APPRO	NB DE TECHNICO- COMMERCIAUX
1	Eureden (29)	(Estim)	NC	NC
2	Soufflet Agriculture (10)	615	40	416
3	Agrial (14)	584	280	169
4	Axéréal (45)	(Estim)	150	200
5	Terrena (44)	(Estim)	NC	NC
6	Groupe Vivescia (51)	280	NC	NC
7	Euralis (64)	254	65	110
8	Arterris (11)	213	120	160
9	Cavac (85)	206	23	40
10	Océalia (16)	205	NC	80
11	Natup (76)	(Estim)	NC	NC
12	Cérésia (51)	(Estim)	105	40
13	Perret (30)	152	50	94
14	Unéal (62)	(Estim)	1	80
15	Bellanné (79)	125	NC	NC
16	Noriap (80)	125	NC	57
17	Eurea (42)	116	19	57
18	Garun Paysanne (22)	112	8	11
19	RAGT Plateau Central (12)	107	29	50
20	Ternoveo (02)	106	NC	47
21	CAPL (49)	105,6	NC	NC
22	Bernard Agriculture (01)	102,8	12	42
23	Oxyane (38)	101,9	61	65
24	EMC2 (55)	101	38	30
25	Maïsador (40)	94	NC	NC
26	Bourgogne du Sud (71)	88,3	33	41
27	Dijon Céréales (21)	86,3	40	31
28	Unicor (12)	84,6	45	31
29	Agora (60)	82,4	14	23
30	Alliance Négoce (45) ⁽¹⁾	81,28	NC	30
31	Terres du sud (47)	79,4	38	NC

CLASSEMENT	NOM (département du siège)	CA TOTAL APPRO (EN M€)	NB DE MAGASINS D'APPRO	NB DE TECHNICO- COMMERCIAUX
32	Carré (Groupe) (62)	79	50	51
33	Isidore (17)	74	20	45
34	Val de Gascogne (32)	68,8	25	26
35	Interval (70)	67,95	50	NC
36	Lorca (57)	67,8	25	25
37	Agri Négoce (72) ⁽¹⁾	64,5	NC	45
38	Valfrance (60)	63,8	22	13
39	CAPL (Coopérative Agricole Provence Languedoc) (84)	63,3	50	50
40	Terre comtoise (25)	58,51	17	36
41	Agralia (40) ⁽¹⁾	56	NC	29
42	Vivadour (32)	52,5	32	46
43	Centre Ouest Céréales (COC) (86)	51	NC	22
44	GN Solutions - Demeuré - Bonenfant (56)	50,2	10	23
45	Scael (28)	49	24	24
46	Sepac-Compagri (52)	49	NC	25
47	CAL (54)	47,6	20	22
48	Caproga La Meunière (45)	46	23	11
49	Thomas (78) ⁽¹⁾	46	NC	NC
50	Soufflet Vigne (69) ⁽¹⁾	41,5	28	NC
51	Comptoir Agricole (67)	40,8	24	23
52	Amaltis (79)	40,72	NC	NC
53	CAC Colmar (68)	40,7	19	26
54	Omag (13)	40,7	10	20
55	Vertumne (28)	40,5	NC	20
56	Phyto Service (41) ⁽¹⁾	40	18	48
57	Vaesken (Groupe) (59)	40	18	20
58	Capel La Quercynoise (46)	38,7	20	17
59	D2N (50) ⁽¹⁾	37,8	NC	35
60	Sevépi (27)	36,7	16	13
61	Alternae (76)	36	NC	NC
62	SA Villemont (36)	34,9	22	16

COOPÉRATIVES NC Non communiqué - (1) Chiffre publié en 2020 - Analyse réalisée à partir des 100 premières entreprises du classement en appro à nous avoir communiqué leurs chiffres. Ce total rassemble le chiffre d'affaires phytos, semences, engrais, alimentation animale et autres intrants.
NÉGOGES (Estim) : estimation réalisée par l'équipe de Référence agro. Les entreprises ne nous ayant pas fourni ce chiffre.

LE CLASSEMENT

CLASSEMENT	NOM (département du siège)	CA TOTAL APPRO (EN M€)	NB DE MAGASINS D'APPRO	NB DE TECHNICO- COMMERCIAUX
63	Coopérative de Creully (14)	33,62	9	12
64	Piveteau (16)	32	6	8
65	Lur Berri (64)	31	NC	NC
66	Péris (34)	31	16	17
67	Avenir Agro (54)	30,4	1	14
68	Calipso (80)	30,4	8	7
69	Hautbois (53)	30	12	16
70	Piednoir (61)	30	10	14
71	Socopa Agriculture (12)	30	8	12
72	110 Bourgogne (89)	29,6	45	16
73	Terre Atlantique (17)	29	16	12
74	Bonneval Beauce et Perche (28)	28,7	29	9
75	SDA Négoces (47)	27,8	NC	NC
76	Racine (83)	26,63	12	23
77	Gustave Muller (68)	26,5	5	18
78	Armbruster Frères (68)	26	15	20
79	CAMN (44)	25	8	12
80	Coopérative de Juniville (08)	25	18	10
81	Hermouet (85)	25	1	7
82	Pissier (41)	25	5	20
84	Appro-Vert (61)	24,2	4	8
85	Anjou Maine Céréales (53)	24	36	28
86	Jeusselin (72) ⁽¹⁾	24	5	11
87	Néo Négoce (62)	24	9	12
88	Scara (10)	23	15	5
89	Lethuillier (76)	22,64	8	8
90	Jura Mont-Blanc (74)	22	5	15
91	Sana Terra (80)	22	4	7
92	Val'Limagne.coop (03) ⁽¹⁾	21	NC	NC
93	Renaud (36)	20,9	5	8
94	Moulin Jacquot (70)	20,88	NC	8
95	Le Gouessant (22)	20,8	19	21
96	Téol (71)	20,26	10	10
97	LamyBienaimé (79)	20,5	3	12
98	Judy (03)	20	8	11
99	Novagrain (51)	20	3	7
100	Scar (24)	20	12	7

COOPÉRATIVES NÉGOGES

NC Non communiqué - (1) Chiffre publié en 2020

Analyse réalisée à partir des 100 premières entreprises du classement en appro à nous avoir communiqué leurs chiffres. Ce total rassemble le chiffre d'affaires phytos, semences, engrais, alimentation animale et autres intrants.

(Estim) : estimation réalisée par l'équipe de Référence Agro. Les entreprises ne nous ayant pas fourni ce chiffre.

LumiGEN™

SOLUTION INTÉGRÉE POUR
UNE IMPLANTATION RÉUSSIE



SEMEZ SANS VOUS PLANTER



PIONEER®

LumiGEN est LA solution intégrée de Pioneer qui vous garantit les **meilleurs traitements de semences et les meilleurs services associés**. Elle est si performante que 100 % de nos semences sont LumiGEN. **L'implantation réussie, c'est simple comme LumiGEN !**

INNOVER C'EST DÉSOBÉIR

COLLECTE : les 100 premiers

62 coopératives et 38 négoce se partagent les Top 100 de la collecte en France. Leur volume de collecte atteint, pour la récolte 2019, 53,57 Mt (contre 55,92 Mt en 2018) dont 68 % réalisés par des coopératives. Le trio de tête reste inchangé par rapport à notre classement de l'an passé : Soufflet conserve la première place, devant Axérial et Vivescia.

CLASSEMENT	NOM (département du siège)	COLLECTE (Mt)	CA COLLECTE (M€)	NB DE POINTS DE COLLECTE
1	Soufflet Agriculture (10)	5,92	NC	198
2	Axérial (45)	4,5 ⁽²⁾	NC	340
3	Groupe Vivescia (51)	3,25	782	NC
4	Natup (76)	2,1	NC	150
5	Cérésia (51)	1,8	NC	160
6	Agrial (14)	1,71	265	270
7	Terrena (44)	1,7 ⁽³⁾	NC	220
8	Eureden (29)	1,541	NC	200
9	Océalia (16)	1,5	330	214
10	Unéal (62)	1,4	NC	157
11	Noriap (80)	1,255	256	171
12	Ternoveo (02)	1,219	264	105
13	Agora (60)	1,03	201	54
14	EMC2 (55)	0,92	165	62
15	Dijon Céréales (21)	0,906	209	75
16	Valfrance (60)	0,9	151,2	30
17	Arterris (11)	0,85	264	95
18	Euralis (64)	0,846	211	120
19	Cavac (85)	0,844	168	110
20	Carré (Groupe) (62)	0,75	170	87
21	Scael (28)	0,75	NC	53
22	Oxyane (38)	0,731	168,5	182
23	Centre Ouest Céréales (COC) (86)	0,68	145	29
24	Caproga La Meunière (45)	0,647	105	35
25	Lorca (57)	0,59	123,3	36
26	Terres du sud (47)	0,575	123	86
27	Maïsador (40)	0,557	149	74
28	Bourgogne du Sud (71)	0,54	118	40
29	Val de Gascogne (32)	0,509	96,6	42
30	Sevépi (27)	0,505	106,3	26
31	Groupe BZ (27) ⁽¹⁾	0,5	NC	4

CLASSEMENT	NOM (département du siège)	COLLECTE (Mt)	CA COLLECTE (M€)	NB DE POINTS DE COLLECTE
32	Sepac-Compagri (52)	0,5	NC	41
33	Alliance Négoce (45) ⁽¹⁾	0,49	NC	NC
34	Vivadour (32)	0,49	NC	62
35	Comptoir Agricole (67)	0,479	93	29
36	Lepicard (76)	0,471	NC	39
37	Agralia (40) ⁽¹⁾	0,466	112	46
38	110 Bourgogne (89)	0,463	NC	65
39	Bonneval Beauce et Perche (28)	0,435	89,1	30
40	CAL (54)	0,43	84	36
41	Interval (70)	0,43	88,5	53
42	Terre Atlantique (17)	0,4	79	42
43	CAC Colmar (68)	0,39	75,5	26
44	Alternae (76)	0,38	75	23
45	Ynovae (89)	0,38	NC	24
46	Lur Berri (64)	0,373	NC	NC
47	Agri Négoce (72) ⁽¹⁾	0,37	67,5	23
48	Gustave Muller (68)	0,37	72	23
49	Hermouet (85)	0,358	75	1
50	CAPL (49)	0,357	89,08	NC
51	Bernard Agriculture (01)	0,33	68,22	43
52	SA Villemont (36)	0,309	55,9	24
53	Armbruster Frères (68)	0,3	NC	22
54	Dromoise céréales (26)	0,3	55,96	30
55	Coopérative de Creully (14)	0,293	64,89	12
56	Charpentier (80) ⁽¹⁾	0,28	NC	12
57	Île de France Sud (91)	0,27	NC	18
58	Capel La Quercynoise (46)	0,26	4,4	9
59	D2N (50) ⁽¹⁾	0,26	16,2	31
60	SDA Négoces (47)	0,26	51,6	NC
61	Qualisol (82)	0,249	NC	25
62	Cosset & Fils (79)	0,242	49,3	8

COOPÉRATIVES
NÉGOCE

NC Non communiqué

(1) Chiffre publié en 2020 - (2) Le tonnage d'Axérial intègre celui de ses filiales négoce - (3) Estimation réalisée par Référence agro
Analyse réalisée à partir des 100 premières entreprises du classement à nous avoir livré leur tonnage collecté

LE CLASSEMENT

CLASSEMENT	NOM (département du siège)	COLLECTE (Mt)	CA COLLECTE (M€)	NB DE POINTS DE COLLECTE
63	Scara (10)	0,24	49,19	14
64	Unicor (12)	0,24	4,5	5
65	Terres Bocage Gâtinais (77)	0,227	44	15
66	Neolis (86)	0,226	NC	23
67	Coopérative de Juniville (08)	0,225	NC	19
68	Anjou Maine Céréales (53)	0,22	39	45
69	Bigallet et Fils (71)	0,22	0	2
70	Limagrain (63)	0,22	52,5	10
71	Vendée Sèvre Négoce (79)	0,22	NC	17
72	Novagrain (51)	0,209	40,5	14
73	Calipso (80)	0,205	39	14
74	Maison François Cholat (38)	0,2	NC	24
75	Piveteau (16)	0,2	48	10
76	Sana Terra (80)	0,2	38	14
77	Thomas (78) ⁽¹⁾	0,195	0	NC
78	GN Solutions - Demeuré - Bonenfant (56)	0,19	34,2	22
79	AgroPithiviers (45)	0,188	34	17
80	Ucac (60)	0,186	41,9	10
81	Casaus (65)	0,185	43	28
82	Jeusselin (72) ⁽¹⁾	0,18	32	8
83	Val'Limagne.coop (03) ⁽¹⁾	0,17	NC	NC
84	Granéo (49)	0,165	NC	7
85	Pissier (41)	0,16	35	10
86	Vaesken (Groupe) (59)	0,16	30	22
87	Coopaca (03)	0,157	NC	5
88	Le Guouessant (22)	0,155	NC	31
89	Néo Négoce (62)	0,153	31	17
90	Approvert-Bergeret (64)	0,15	26	5
91	Bellanné (79)	0,15	30	NC
92	Cooperl Arc Atlantique (22)	0,15	NC	NC
93	La Périgourdine (24) ⁽¹⁾	0,15	NC	NC
94	Bresson (21)	0,147	31,7	11
95	Garun Paysanne (22)	0,145	6,2	21
96	Gersycoop (32) ⁽¹⁾	0,145	NC	24
97	Coopérative l'Entente de Loulay (17)	0,14	29	7
98	Coopérative Terres de l'Ouest (29)	0,14	NC	35
99	Ducroquet Négoce (59)	0,14	NC	NC
100	RAGT Plateau Central (12)	0,13	25	18

COOPÉRATIVES NÉGOCES

(1) Chiffre publié en 2020 - (2) Le tonnage d'Axéreal intègre celui de ses filiales négoce

(3) Estimation réalisée par Référence agro - NC Non communiqué

Analyse réalisée à partir des 100 premières entreprises du classement à nous avoir livré leur tonnage collecté

LumiGEN™

SOLUTION INTÉGRÉE POUR
UNE IMPLANTATION RÉUSSIE



SEMEZ SANS VOUS PLANTER



PIONEER.

LumiGEN est LA solution intégrée de Pioneer qui vous garantit les **meilleurs traitements de semences et les meilleurs services associés**. Elle est si performante que 100 % de nos semences sont LumiGEN. **L'implantation réussie, c'est simple comme LumiGEN !**

INNOVER C'EST DÉSOBÉIR

CORTEVA™
agriscience

INDEX DES 300 COOPÉRATIVES ET NÉGOGES du classement

Classement par ordre alphabétique. Après chaque nom figurent entre parenthèses le département du siège et, entre crochets, son numéro d'ordre dans le classement des 300.

110 Bourgogne (89), [55]

Agora (60), [24]
Agralia (40), [46]
Agri Agen (47), [178]
Agri Alternative (78), [219]
Agri Distri Services (16), [277]
Agri Estuaire (44), [264]
Agri Négoce (72), [53]
Agri Sud Est Centre (42), [104]
Agri.com (56), [158]
Agrial (14), [1]
Agricentre Dumas (19), [168]
Agridor (24), [278]
Agrisem (17), [279]
Agro Distribution Services (55), [266]
AgroPithiviers (45), [108]
Aliments Simbelie (19), [179]
Alliance Négoce (45), [30]
Alpesud (05), [177]
Alternae (76), [62]
Altitude (15), [96]
Amaltis (79), [115]
Amdis (89), [286]
Anjou Maine Céréales (53), [73]
Appro-Vert (61), [103]
Approvert-Bergeret (64), [139]
Armbruster Frères (68), [64]
Arterris (11), [12]
Asel (02), [181]
Avenir Agro (54), [119]
Axéreal (45), [5]

Beauchamp (79), [215]
Beaugeard (47), [243]
Bellanné (79), [51]
Bergon (83), [225]
Bernard Agriculture (01), [36]
Bertrand Remon (11), [297]
Bigallet et Fils (71), [254]
Biocer (27), [174]
Bodin (37), [132]
Bonneval Beauce et Perche (28), [60]
Bosc Izarn (81), [213]
Bourgogne du Sud (71), [33]
Bresson (21), [112]
Brie Alternative (77), [263]
Brosset Agro Bocage (85), [240]
Bruyagri (02), [267]
Buchou Négoce (79), [249]

CAC Colmar (68), [56]
CAL (54), [39]
Calipso (80), [83]
CAMN (44), [155]
Canico (20), [193]
Cap Faye Sur Ardin (79), [182]
Capa (09), [150]
Cap'Agri (61), [300]
Capel La Quercynoise (46), [43]
CAPL (49), [35]
CAPL (Coopérative Agricole Provence Languedoc) (84), [77]
Caproga La Meunière (45), [44]
CARC Cognac (16), [207]
Carré (Groupe) (62), [28]
Casaus (65), [93]
Cascap (32), [214]
Cavac (85), [7]
Cavac Villejésus (16), [231]
Cavale (11), [255]
Centre Ouest Céréales (COC) (86), [40]
Cérésia (51), [11]
Chambon (03), [259]
Charpentier (80), [71]
Charrière Distribution (30), [199]
Chays Frères (25), [173]
CIC (33), [246]
Claye Agri (62), [131]
Cocebi (89), [172]
Coison (91), [106]
Comagrain (91), [189]
Comptoir Agricole (67), [29]
Comptoir Agricole du Marmandais (47), [261]
Coopaca (03), [91]
Coopazur Provence (83), [250]
Coopérative agricole de la région de Matha (17), [185]
Coopérative agricole de Mansle (16), [159]
Coopérative agricole de St Agnant les Marais (17), [188]
Coopérative agricole de St Pierre de Juillers (17), [211]
Coopérative agricole de Tonnay (17), [146]
Coopérative Agricole SICA BB (03), [147]
Coopérative Capdis (01), [170]
Coopérative d'Avesnes-sur-Helpe (59), [200]
Coopérative de Bellême (61), [141]
Coopérative de Beton-Bazoches (77), [167]

Coopérative de Beurlay (17), [258]
Coopérative de Boisseaux (45), [196]
Coopérative de Creully (14), [66]
Coopérative de Fontvieille (13), [247]
Coopérative de Juniville (08), [85]
Coopérative de Milly (60), [153]
Coopérative de Puiseaux (45), [165]
Coopérative de Saint Hilaire (59), [251]
Coopérative d'Esternay (51), [144]
Coopérative l'Entente de Loulay (17), [124]
Coopérative Nord Appro (62), [268]
Coopérative régionale du Lauragais (31), [125]
Coopérative Terres de l'Ouest (29), [41]
Cooperl Arc Atlantique (22), [27]
Copac (37), [220]
Copal (34), [265]
Coquillaud (16), [257]
Corab (17), [274]
Cornelis Frères (31), [197]
Cosset & Fils (79), [89]
CSGV (51), [99]

D2N (50), [102]
Descreaux (03), [187]
Diffus'Agri (01), [169]
Dijon Céréales (21), [22]
Dipra (85), [175]
Dodat (03), [235]
Douar Appro (56), [191]
Doumerg SAS (81), [288]
Dromoise céréales (26), [84]
Drouet (49), [157]
Ducroquet Négoce (59), [109]
Dumesnil (76), [130]
Dupré Lardeau (36), [244]
Durand (37), [137]
Durand Négoce (61), [227]
Duranel (62), [209]
Durepaire (16), [236]
Duriez Pierre (62), [152]

EMC2 (55), [15]
Estagri (55), [128]
Euphorbe (10), [283]
Euralis (64), [13]
Eurea (42), [54]
Eureden (29), [4]
Even (29), [25]

Fanost Lenfant Agriculture (27), [190]
 Floch Appro (29), [194]
 Fortet Dufaud (16), [198]

Garun Paysanne (22), [58]
 Gaudon et Fils (23), [290]
 Geffray (35), [291]
 Gersycoop (32), [86]
 GN Solutions - Demeuré - Bonenfant (56), [74]
 Goudy et Cie (32), [201]
 GPB Dieuze Morhange (57), [160]
 Granéo (49), [123]
 Groupe BZ (27), [14]
 Groupe Provence services (GPS) (04), [232]
 Groupe Vivescia (51), [6]
 Gustave Muller (68), [65]

Hautbois (53), [100]
 Hermouet (85), [69]
 Hexagrain (57), [252]
 Honoré Négoce (62), [212]
 Huré Agri Consult (16), [287]

Île de France Sud (91), [80]
 Inovapro (26), [270]
 Interval (70), [45]
 Isidore (17), [70]

Jeem (30), [162]
 Judy (03), [120]
 Jeusselin (72), [98]
 Jura Mont-Blanc (74), [136]

La Gerbe (82), [222]
 La Périgourdine (24), [145]
 La Tricherie (86), [118]
 Laborderie (82), [233]
 Lacadée (64), [171]
 LamyBienaimé (79), [114]
 Landreau et Fils (17), [237]
 Le Gall Frères (29), [134]
 Le Gouessant (22), [19]
 Lefebvre Philippe (62), [276]
 Lemaitre Appro (22), [289]
 Lepicard (76), [37]
 Leplatre (45), [149]
 Les silos de l'Adour (64), [230]
 Les Silos du Touch (31), [205]
 Lesplene (40), [253]
 Lethuillier (76), [113]
 Levesque Philippe (02), [133]
 Limagrain (63), [49]
 L'Isle aux Grains (32), [293]
 Lorca (57), [31]
 Louit (32), [275]
 Lur Berri (64), [42]

Magne (34), [135]
 Maïsador (40), [17]
 Maison François Cholat (38), [82]
 Martignon (18), [239]
 Mendikoa (64), [176]
 Micheau-Daleme (17), [192]

Minoterie Gay (71), [216]
 Miserolle (62), [282]
 Moisdon (35), [234]
 Moulin Jacquot (70), [148]
 Mournet (65), [256]
 Muret (28), [228]

Natup (76), [8]
 Nau (16), [285]
 Néo Négoce (62), [97]
 Neolis (86), [87]
 Noriap (80), [16]
 Novagrain (51), [90]
 Novapro (86), [271]

Océalia (16), [10]
 Omag (13), [116]
 Oxyane (38), [23]

Palissier (17), [284]
 Paris (59), [296]
 Pasquier VGT'AL (79), [202]
 Payre (38), [262]
 Pelé Agri Conseil (49), [129]
 Péris (34), [126]
 Perret (30), [38]
 Peyre et cie (40), [195]
 Phyto Service (41), [121]
 Phytograin (60), [298]
 Piednoir (61), [107]
 Pissier (41), [92]
 Piveteau (16), [75]
 Poulichet (27), [295]
 Prévost (61), [294]
 Prodia (04), [280]

Qualisol (82), [68]

Racine (83), [140]
 RAGT Plateau Central (12), [47]
 Rebours (53), [210]
 Renaud (36), [127]
 Ringard (80), [184]
 Ritard Charles (51), [292]
 Royagri (18), [238]
 Ruzé (89), [206]

SA Villemont (36), [63]
 Saboc (37), [122]
 Saga-Bouet (40), [164]
 Sana Terra (80), [81]
 Sansan (47), [186]
 SARL Caste (81), [224]
 Scael (28), [34]
 Scar (24), [111]
 Scara (10), [78]
 SCPA (49), [142]
 SDA Négoces (47), [72]
 Segala Aliments (12), [272]

Sepac-Compagri (52), [50]
 Serazin Texier Appro (35), [154]
 Sevépi (27), [52]
 Sèvre et Belle (79), [151]
 Seyeux (35), [260]
 Silos Vicois (32), [156]
 Société Coopérative Agricole (SCA) du Nyonsais (01), [204]
 Socopa Agriculture (12), [143]
 Sodem et Marchais (28), [163]
 Sodepac (47), [183]
 Sodipa Agri (57), [281]
 Souchard (26), [221]
 Soufflet Agriculture (10), [2]
 Soufflet Vigne (69), [76]
 Stahl (51), [229]
 Stophytra (55), [161]

Téol (71), [166]
 Teravia (08), [105]
 Ternoveo (02), [18]
 Terragro (18), [217]
 Terre Atlantique (17), [57]
 Terre comtoise (25), [61]
 Terre Élevage (27), [269]
 Terrena (44), [3]
 Terres Bocage Gâtinais (77), [94]
 Terres du sud (47), [21]
 Thiélin Culture (53), [248]
 Thomas (78), [110]
 Thomas Négoce (12), [242]
 Tijou (49), [208]
 Touchat (34), [203]
 Traitaphyt (45), [273]

Ucac (60), [101]
 Unéal (62), [9]
 Unicor (12), [20]
 Union de la Scarpe (62), [299]
 UniRé (17), [226]

Vaesken (Groupe) (59), [79]
 Val de Gascogne (32), [48]
 Valcausse (46), [245]
 Valfrance (60), [26]
 Val'Limagne.coop (03), [95]
 Valsoleil (26), [67]
 Vendée Sèvre Négoce (79), [88]
 Vernazobres Frères (30), [223]
 Verron (72), [218]
 Vert Anjou (49), [180]
 Vertumne (28), [117]
 Vitagri (18), [241]
 Vivadour (32), [32]

Walch Lucien (68), [138]

Ynovae (89), [59]